

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

119^e année

7 mars

1987

No 10

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

119^e année
7 mars 1987
No 10

Sommaire

Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Coopératives, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Proclamation(s)
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte origi-

nal doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier

Division de la Gazette officielle

1279, boul. Charest ouest

Québec G1N 4K7

Téléphone: (418) 643-9918

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Lois et règlements »: 70 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Laws and Regulations »: 70 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications

Secteur des abonnements

C.P. 1005

Québec G1K 7B5

Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LOUIS-HÉMON (<i>Rachat d'obligations</i>)	1171
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL (<i>Assemblée</i>)	1171
ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE PORT-CARTIER (<i>L.P.</i>)	1171
L'ARCHE D'ALLIANCE INC. (<i>L.P.</i>)	1171
L'ESCALE NOTRE-DAME INC. (<i>L.P.</i>)	1171
MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., C. M-39</i>)	1172
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE LOCALE DE LA POINTE-DU-LAC (<i>Dissolution</i>)	1172
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE LOCALE DE ST-LAZARE (<i>Dissolution</i>)	1172
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE LOCALE DE STE-BERNADETTE (<i>Dissolution</i>)	1172
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE LOCALE DE STE-FAMILLE (<i>Dissolution</i>)	1172
SUCCESSION ANDRÉ LAROCQUE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1172
SUCCESSION ANTONIO FRANCO (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1173
SUCCESSION DONAT BÉLISLE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1173
SUCCESSION HENRI ST-MARTIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1173
VILLE DE BEAUPORT (<i>Rachat d'obligations</i>)	1173
VILLE DE BOIS-DES-FILION (<i>Rues et ruelles</i>)	1174
VILLE DE COATICOOK (<i>Rachat d'obligations</i>)	1174
VILLE DE DRUMMONDVILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	1175
VILLE DE JONQUIÈRE (<i>S.I.D.A.C. Kénogami de Jonquière</i>)	1175
VILLE DE SAINTE-FOY (<i>Rachat d'obligations</i>)	1175

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Alain Vézina	1175
André Paquet	1176
Chang Lin Chen, Chang Kun Chen et Chang Yu Chen	1176
Chantale Beaudoin	1176
Christian Lefebvre	1176
David Durand	1176
Freddy Boutin	1176
Géraldine Huard	1176
Jacqueline Lirette	1177
Jasmine Paquet	1177
Johanne Jubinville	1177
Joseph Alain Boutin	1177
Joseph Épiphanie Ouellet	1177
Joseph Gaston Jean Dionne	1177
Lorraine Leclerc	1177
Lynn Joan Costigan	1177
Marcel Croteau et Dominic Croteau	1178
Marie Aline Chastenay	1178
Marie Amanda Roseleine Guillemette	1178
Marie Anne Émilienne Jacqueline Chartier	1178
Marie Cécilia Ghislaine Ouellet	1178
Marie Doris Hélène Charest	1178
Marie Jeanne Huguette Ross alias Line	1178
Marie Marguerite Françoise Larouche	1178
Marie Marguerite Hélène Houde	1179
Mohammed Amanullah Bhuiyan	1179
Nadia Tremblay	1179
Nadim Nicholas Habib	1179

Pierrette Cloutier	1179
Rachel Duchemin	1179
Réjant Turcotte	1179
Thérèse Ladébauche Guertin	1179

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANDRÉ DIONNE (<i>Assignment</i>)	1180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CAROL POTVIN (<i>Assignment</i>)	1180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRIS THEODOROPOULOS (<i>Assignment</i>)	1180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. FRANÇOIS BEAULIEU (<i>Assignment</i>)	1180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JUDITH HARRIS (<i>Assignment</i>)	1181
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LORRAINE LECLERC (<i>Assignment</i>)	1181
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MELINDA JILL MARTINEZ PROUSE (<i>Assignment</i>)	1181
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHEL MIKALAJUNAS (<i>Assignment</i>)	1181
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. THOMAS THIBAUT (<i>Assignment</i>)	1182
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. YING KI WAN (<i>Assignment</i>)	1182

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	1183
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	1209
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	1212
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION COMPAGNIE D'IMPORTATION LUC TRAVERSY INC. (<i>Erratum</i>)	1212 1274

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	1220
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1224

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	1226
DISSOLUTION — DEMANDES DE	
2173-7002 QUÉBEC INC.	1227
ACHILLE OUELLETTE & FILS LTÉE	1227
AIR IMAGE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE INC.	1227
ALIMENTATION ST-FRANÇOIS INC.	1227
ASSOCIATION COUR D'ÉCOLE BOURGEOYS-CHAMPAGNAT	1227
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA FISSURE LABIALE ET PALATINE INC.	1227
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ INC.	1227
ATELIER PIROUETTE INC.	1228

BICYCLETTES NATIONALES INC.	1228
BOUTIQUE LA RÉVERENCE INC.	1228
CENTRE D'ART DU DIMANCHE POUR LA FAMILLE	1228
CENTRE DU BRÛLEUR À L'HUILE LOTBINIÈRE INC.	1228
CLASSICA 2000 INC.	1228
CLUB SOCIAL, SERVICES INFORMATIQUES, SECAL, JONQUIÈRE	1228
CLUB XM-RADIO MOUSTACHE INC.	1229
COMITÉ VILLEBOIS 35-85	1229
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-JÉRÔME MÉTROPOLITAIN INC.	1229
CORPORATION QUÉBEC SHIP RIGGERS & SAIL MAKERS INC.	1229
DC INFORMATIQUE LTÉE	1229
DENIS DENIS INC.	1229
ÉCO-NERGIE GRAND-MÈRE INC.	1229
ENTRETIEN DE BÂTISSSES LAKESHORE INC.	1230
GALERIE D'ART LANGELIER INC.	1230
GARDERIE DE CAUSAPSCAL INC.	1230
GESTION CLIFFORD GERVAIS INC.	1230
GESTION PRAG INC.	1230
GIRARD FAFARD & ASSOCIÉS	1230
GROUPE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES GERE	1230
HARPADOR INC.	1230
IMMEUBLES H.R. INC.	1231
IMPRIMERIE SIMON LIMITÉE	1231
ISOLATION NATIONALE ET LOCATION INC.	1231
J.P. RACINE INC.	1231
JACQUES DUGAL INC.	1231
LA CONSCIENCE VERTE INC.	1231
LA CORPORATION DE VOYAGE ZIZANIS	1231
LA LIGUE DE HOCKEY AMICALE ÉTIENNE-DESMARTEAUX	1231
LAREAU ET CHARRON LTÉE	1232
LE CENTRE DES LOISIRS DES CÈDRES INC.	1232
LE COMITÉ DU 50 ^e DE GRANADA	1232
LE PETIT BRUNCH DÉCARIE INC.	1232
LES APPARTEMENTS DE LA RUE DES SEIGNEURS INC.	1232
LES ENTREPRISES DE PLACEMENTS VICTORIEN INC.	1232
LES ENTREPRISES MACADÉAR INC.	1232
LES IMMEUBLES DUPERNAY INC.	1233
LES IMMEUBLES TEGA INC.	1233
LES JARDINS DE LA CAPITALE INC.	1233
LES PLACEMENTS A.J.E. INC.	1233
LES PRODUCTIONS CONTRE-JOUR	1233
MAGDER HOLDINGS LTD.	1233
MAISONNEUVE HOLDINGS INC.	1233
MOTEL HÔTEL AZTEC INC.	1234
NAVIRE Océanographiques RIMOUSKI INC.	1234
PLAFORMIX INC.	1234
PLOMBERIE FERNAND LAPOINTE INC.	1234
SERVICE D'INFORMATIQUE TELEMED INC.	1234
SIGNAUX ASTRAL INC.	1234
SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE RIMOUSKI INC.	1234
SPIRALDO INC.	1234
STRAT LTÉE	1235
SUNDAY FAMILY ART CENTRE	1228
THÉÂTRE DU TRACEL	1235
VAILLANCOURT CHAUSSURES INC.	1235
ZIZANIS TRAVEL CORP.	1231

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1235
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1274

COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ANTENNE T.V. DE ST-ZACHARIE (Continuation)	1236
CHAÎNE COOPÉRATIVE DU SAGUENAY (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1237
CO-OP DES CONSOMMATEURS DE SAINT-GABRIEL (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1237
COOP D'HABITATION DU JOLICOIN (Constitution)	1236
COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE LA GUADELOUPE (Continuation)	1236
COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE ST-MALACHIE (Continuation)	1236
COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE STE-MARIE (Continuation)	1236
COOPÉRATIVE ANTENNE T.V. ST-ZACHARIE (Continuation)	1236
COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION SAINE DU LEVANT (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1237
COOPÉRATIVE D'ENTRETIEN LE COUP DE MAIN (Constitution)	1236
COOPÉRATIVE D'HABITATION FOU-RIRE DU SUD-OUEST (MONTRÉAL) (Constitution)	1236
COOPÉRATIVE D'HABITATION REGAIN DE VIE DE POINTE-AUX-TREMBLES (Modification)	1237
COOPÉRATIVE DE COMMERCE D'ALIMENTS NATURELS «L'ESSENTIELLE» (Modification)	1237
COOPÉRATIVE DE L'ENTRAIDE DIABÉTIQUE DE L'ESTRIE (Constitution)	1236
COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE QUALI-PLUS (Constitution)	1236
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE CRITNE (Modification)	1237
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE LA PETITE-NATION (Constitution)	1236
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE PAUL-HUBERT (Constitution)	1236
MAGASIN CO-OP DE ST-DAMASE (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1238
MAGASIN CO-OP DE ST-VICTOR (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1238
ORION, COOPÉRATIVE DE RECHERCHE ET DE CONSEIL (Constitution)	1236
SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE NOTRE-DAME (Continuation)	1236
SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE ST-MALACHIE (Continuation)	1236
SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE STE-MARIE (Continuation)	1236
UNICOOP, COOPÉRATIVE AGRICOLE (Défaut de respecter la proportion des opérations)	1238

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

Octave Doiron (Cessation)	1238
---------------------------	------

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

153615 CANADA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1239
1987 ALLEGRO FILMS AND COMPANY LIMITED	1243
1987 CINEMAPHILE I AND COMPANY LIMITED	1242
1987 CINEMAPHILE II AND COMPANY LIMITED	1243
1987 CINEMAPHILE III AND COMPANY LIMITED	1243
1987 CINEMAPHILE IV AND COMPANY LIMITED	1243

1987-FILM I AND COMPANY, LIMITED	1243	MICNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241
1987-FILM II AND COMPANY, LIMITED	1243	MINGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241
1987-FILM III AND COMPANY, LIMITED	1243	MINGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241
1987-FILM IV AND COMPANY, LIMITED	1243	MINNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1242
1987-FILM V AND COMPANY, LIMITED	1243	MINNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1242
2426-5074 QUÉBEC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1239	MISGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1242
ALLEGRO FILM I AND COMPANY LIMITED	1243	MISGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1242
ALLEGRO FILM II AND COMPANY LIMITED	1243	MISNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1242
BALAGE OUEST, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1239	MISNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1242
BALAGE WEST AND COMPANY LIMITED	1239	OAKDALE ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1242
BISHOP (1986) AND COMPANY, LIMITED	1244	OAKDALE PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1242
CALGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	OTTAWA ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1242
CALGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1240	OTTAWA PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1242
CANACORD MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP		PARK SQUARE ASSOCIATES AND COMPANY,	
1987 AND COMPANY, LIMITED	1245	LIMITED	1242
CENTRES PYRAMID ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN		PARK SQUARE ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN	
COMMANDITE	1240	COMMANDITE	1242
CINE-FUND AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1244	PLACEMENTS CÔTE VERTU, SOCIÉTÉ EN	
CINEMARS IV AND COMPANY LIMITED	1244	COMMANDITE	1242
CINEMARS V AND COMPANY LIMITED	1244	PLAZA SORTIE 60, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1242
CÔTE VERTU INVESTMENTS, AND COMPANY,		PYRAMID CENTERS AND COMPANY, LIMITED	1240
LIMITED	1242	RECHERCHE VENGA 1987, SOCIÉTÉ EN	
DAR TWO AND COMPANY, LIMITED	1245	COMMANDITE	1242
FILM SYNDICATE I AND COMPANY LIMITED	1249	SAB INVESTMENTS AND COMPANY, LIMITED	1241
FILM SYNDICATE II AND COMPANY LIMITED	1249	SAFED AND COMPANY, LIMITED (PARTNERSHIP)	1249
FILMS CAPRICORN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ DE AGENIE FILMS 1987 III, SOCIÉTÉ EN	
FILMS GÉMEAUX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	COMMANDITE	1242
FORT ATKINSON ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN		SOCIÉTÉ DE AGENIE FILMS 1987 II, SOCIÉTÉ EN	
COMMANDITE	1240	COMMANDITE	1242
FORT ATKINSON PARTNERS AND COMPANY,		SOCIÉTÉ DE AGENIE FILMS 1987 I, SOCIÉTÉ EN	
LIMITED	1240	COMMANDITE	1242
FOSSE PLATINUM 1987-I AND COMPANY, LIMITED	1248	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE I	1242
GARY ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE II	1243
GARY PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE III	1243
GESTION GYNÉCO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE IV	1243
GESTION J. & H., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1250	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 FILMS ALLÉGRO	1243
GESTION S.M.N., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM I	1243
GOLDEN DAY EXPLORATIONS AND COMPANY,		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM II	1243
LIMITED PARTNERSHIP	1246	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM III	1243
HALES CORNER ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM IV	1243
COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM V	1243
HALES CORNER PARTNERS AND COMPANY,		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE A. V. G. ENR.	1243
LIMITED	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ALLÉGRO I	1243
HICKORY ASSOCIATES AND COMPANY, LIMITED	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ALLÉGRO II	1243
HICKORY ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AUTOPSIE DE LA	
HOLLOWAY HOUSE PARTNERS COMPANY, LIMITED	1248	VIOLENCE	1243
ILLGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AZUR	1244
ILLGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BINO FABULE	1244
ILLNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BISHOP (1986)	1244
ILLNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1240	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BOB MORANE	1244
INDGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CENTRE MÉDICAL	
INDGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	PIERRE BOUCHER	1244
INVESTISSEMENTS GOUGEON MORISSET, SOCIÉTÉ		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAM	1244
EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-FUND	1244
INVESTISSEMENTS SAB ET COMPAGNIE, LIMITÉE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-1	1244
KANGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-2	1244
KANGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-3	1244
KANNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-4	1244
KANNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMAGIE	1244
KANSAS CITY ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMARS IV	1244
KANSAS CITY PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMARS V	1244
KENOSHA ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMONT	1245
KENOSHA PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉNOVA	1245
MADISON ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINMAX	1245
MADISON PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLETE 5650	
MANCHESTER ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN		SHERBROOKE OUEST ENR.	1245
COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CRÉPUSCULE	1245
MANCHESTER PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'ANIMATION	1245
MARGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'ANIMATION	
MARGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1241	GRAPHIQUE	1245
MICNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1241	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DAR DEUX	1245

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DEBUISSY	1245
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE, CANACORD, 1987	1245
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DRACO	1245
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DULUTH ET ST-URBAIN	1245
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ÉCRAN MAGIQUE	1245
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ESTEREL	1245
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATIONS GOLDEN DAY	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FILMNEUF	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN BULL 1986	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN CASA 1986	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HDR	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HORIZON	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMBROGLIO	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMLAC	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IZAR	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JACOLA	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JM	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JOUTEL	1246
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA GUÈPE	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE II	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA TRINITÉ	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L.B.L. ENR	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LDF	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CLUB DE HOCKEY LE NATIONAL	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES DUNES	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES SAULES ENR	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES SOLEILS	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES VERRIÈRES DE BELLEROSE	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LISGAR	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUCA I	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUCA II	1247
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUNE D'ARGENT	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUPUS	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAISON HOLLOWAY	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MARIE S'EN VA-T-EN VILLE	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAUFORT 1987	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MULTIPLANE	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NAMUR	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SARRE	1251
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OBERON 1987	1239
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OR ET PAPIER	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OTIS	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PIXIMAGE	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLATINE DE LA FOSSE 1987-1	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POINTE SAINTE-FOY	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PULSIONS	1248
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RIPON	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROLLET	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RUPERT	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SAFED	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCHIZO	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-MALO - LONGUEUIL	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOPACTION	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SUMMUM	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILMS I	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILMS II	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TERREUR À LA MANICOUAGAN	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE THE GOBLINS GATE	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VFX	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ZÉNITH	1249
SOCIÉTÉ PIREST, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1239
SPRINGFIELDMIS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1250

SPRINGFIELDMIS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1250
VENGA RESEARCH 1987, AND COMPANY LIMITED	1242
WICHITA ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1250
WICHITA PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1250
WISGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1250
WISGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1250
WISNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1250
WISNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1250

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

CANASSURANCE GENERAL INSURANCE COMPANY INC.	1251
CANASSURANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	1251
L'EQUITABLE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES (<i>Demande de remboursement de cautionnement</i>)	1251

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

BRYSON, VILLAGE	1252
CHAPEAU, VILLAGE	1252
CHICOUTIMI, PAROISSE	1252
COATICOOK, VILLAGE	1252
GRANBY, CANTON	1252
LAUZON, VILLAGE	1253
LAUZON, VILLAGE	1253
MONTREAL, PAROISSE	1253
RICHELIEU, VILLAGE	1253
RICHELIEU, VILLAGE	1254
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE	1254
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE	1254
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE	1254
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE	1254
SAINT-GERMAIN-DE-RIMOUSKI, PAROISSE	1255
SAINT-JOSEPH-DE-CHAMBLY, PAROISSE	1255
SAINT-JOSEPH-DE-LANORAIE, PAROISSE	1255
SAINTE-FLORE, PAROISSE	1255
SAINTE-MARIE-DE-MONNOIR, PAROISSE	1256

INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HEURES D'AFFAIRES

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE L'AXE ST-PAUL/VIEUX-PORT (<i>Autorisation</i>)	1256
--	------

PROCLAMATIONS

Annexion d'une partie du territoire de la paroisse de <i>Saint-Timothée</i> à la municipalité du village de Saint-Timothée, dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry	1257
Annexion d'une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de <i>Rouyn-Noranda</i> , à la municipalité d'Arntfield	1257
Annexion d'une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de <i>Rouyn-Noranda</i> , à la municipalité d'Évain	1257
Annexion d'une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de <i>Rouyn-Noranda</i> , à la municipalité de D'Alembert	1256

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Saint-Jérôme</i> sur le territoire de la municipalité de Prévost	1258
Titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11) Application au cadastre d'une partie du canton de <i>Brest</i> , district électoral de Duplessis	1258
Titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11) Application au cadastre d'une partie du canton de <i>Brest</i> , district électoral de Duplessis	1259
Titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11) Application au cadastre d'une partie du canton de <i>Pontchartrain</i> , district électoral de Duplessis	1259
Titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11) Application au cadastre d'une partie du canton de <i>Phélypeaux</i> , district électoral de Duplessis	1260

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE	1262
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD	1262
SÉMINAIRE DE QUÉBEC	1262
SUCCESSION ALEXANDRE BLOUIN	1263

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	1263
---	------

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ALEXANDRE (L.P.)	1264
---	------

VENTES PAR SHÉRIF

BEDFORD

LEDoux c. DUPUIS ET AL.	1264
-------------------------	------

HULL

291360 ONTARIO LTD c. DIMOFF	1265
DESJARDINS c. SAUVÉ	1265

IBERVILLE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. PIÈCE D'AUTO IMPORT MARTIN & ASS. INC. (ET AL.)	1266
--	------

MONTRÉAL

CANERGIE INC. c. JOHN MACROPOULOS	1266
-----------------------------------	------

QUÉBEC

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE c. CAIRE	1267
CAISSE POPULAIRE DE FORTIERVILLE c. DEMERS	1268
CAISSE POPULAIRE DE ST-BERNARD c. FERME CINDY INC. (ET AL.)	1269
MÉNARD c. LES IMMEUBLES ALDOCO LTÉE	1269
VILLE DE QUÉBEC c. GI-MONT INC.	1270
VILLE DE QUÉBEC c. MONTCHADY INC.	1271

RICHELIEU

BANQUE ROYALE DU CANADA c. LES BOVINS DE BEDFORD INC. (ET AL.)	1272
CAISSE POPULAIRE DE ST-FAUSTIN c. DUBÉ	1272
VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD c. BÉLAIR	1273

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN	1272
---------------------------	------

AVIS JURIDIQUES

Avis divers

Commission scolaire régionale Louis-Hémon
Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire régionale Louis-Hémon rachètera, le 1^{er} mai 1987, un montant de 15 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1989 de son émission d'obligations originale de 185 000 \$, datée du 1^{er} mai 1969 et portant un taux d'intérêt de 8 % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} mai et 1^{er} novembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 1 000 \$:

Numéros: M106, M108, M110, M111, M113, M115, M119, M124, M129, M133, M135, M155, M159, M162, M165.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1987 et devront être présentées pour remboursement.

La Commission scolaire régionale Louis-Hémon
Le directeur général,
ANDRÉ PERRON

Centre administratif
1950, boulevard Sacré-Coeur
Dolbeau, QC
G8L 2A3
Tél.: (418) 276-2010

50000

Compagnie du chemin de fer de Québec Central

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de la Compagnie du chemin de fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal, QC, Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 15 avril 1987 à onze heures, pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Montréal, le 20 février 1987

49976-10-4

Le secrétaire,
R.L. PARTRIDGE

Église Chrétienne Évangélique Baptiste de Port-Cartier

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1987 02 05, constituant en corporation les requérants suivants MM. Gilles Saulnier, pasteur, 61, boulevard Audubon, Port-Cartier; Claude Beaulieu, plongeur-mécanicien, 53, Dominique, Port-Cartier; et Carol Parent, camionneur, 20, Drolet, Port-Cartier; sous la dénomination sociale « Église Chrétienne Évangélique Baptiste de Port-Cartier ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 61, boulevard Audubon, Port-Cartier, district judiciaire de Mingan.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2427-3518

51

L'Arche d'Alliance Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1987 02 05, à la corporation « Fraternité Arche d'Alliance Inc. », changeant sa dénomination sociale en celle de « L'Arche d'Alliance Inc. », et modifiant le montant des biens immobiliers que peut posséder la corporation à 1 000 000,00 \$.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1507-4263

51

L'Escale Notre-Dame Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1987 02 05, constituant en corporation les requérants suivants: mesdames Madeleine

Coutu, s.p., 1431, rue Fullum, Montréal; Huguette Allard, s.g.m., 1190, rue Guy, Montréal; Huguette Robert, c.s.c., 5800, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal; Micheline Lefebvre, s.s.a., 335, 41^e Avenue, Lachine; toutes quatre religieuses, et messieurs Jean-Claude Perreault, s.g., 1601, boulevard Gouin Est, Montréal; Paul-Émile Duclos, c.s.sp., 10375, rue Papi-neau, Montréal; Jacques Mongeau, f.é.c., 270, de Normandie, Longueuil; tous trois religieux, sous la dénomination sociale « L'Escale Notre-Dame Inc. ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 5 000 000,00 \$:

Le siège social de la corporation est situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2427-4417

51

Municipalité de La Conception

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 2 février 1987, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 03-1987, intitulé « Règlement no 03-1987 relatif à l'imposition et à la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

La Conception, le 5 février 1987

50035

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-DENIS LAROCQUE

Société Saint-Jean-Baptiste locale de la Pointe-du-Lac

Prenez avis que le 13 février 1987, j'ai déclaré dissoute la Société locale suivante: Société Saint-Jean-Baptiste locale de la Pointe-du-Lac.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1572-7860

51

Société Saint-Jean-Baptiste locale de St-Lazare

Prenez avis que le 13 février 1987, j'ai déclaré dissoute la Société locale suivante: Société Saint-Jean-Baptiste locale de St-Lazare.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1572-7746

51

Société Saint-Jean-Baptiste locale de Ste-Bernadette

Prenez avis que le 13 février 1987, j'ai déclaré dissoute la Société locale suivante: Société Saint-Jean-Baptiste locale de Ste-Bernadette.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1572-3075

51

Société Saint-Jean-Baptiste locale de Ste-Famille

Prenez avis que le 13 février 1987, j'ai déclaré dissoute la Société locale suivante: Société Saint-Jean-Baptiste locale de Ste-Famille.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1572-3547

51

Succession André Larocque

Avis est, par les présentes, donné que Irène Marinier, demeurant au 540, avenue Argenteuil, Lachute, province de Québec, J8H 3Y3, ès qualités de tutrice à son fils mineur, André Larocque jr a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession d'André Larocque, en son vivant, journalier, demeurant au 540, avenue Argenteuil, Lachute, province de Québec, J8H 3Y3, décédé le treize (13) septembre mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), aux termes d'un acte reçu devant Yves Sabourin, notaire, le vingt-deux (22) janvier mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987).

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Yves Sabourin, notaire, et peut être consulté à son bureau au 514, rue Principale, bureau no 4, Lachute.

Lachute, le 2 février 1987

50078

Le procureur,
YVES SABOURIN, notaire

Succession Antonio Franco

Avis public est donné que l'hôpital Royal Victoria, en sa qualité de seul héritier légal de la succession de feu Antonio Franco, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Antonio Franco, en son vivant retraité, domicilié à Piazza Castello, Puglianello, Italie, par acte de déclaration d'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, reçu devant le notaire Michel Laliberté, 12 rue Jean-Talon Est, Montréal, QC, H2R 1S3, le sept janvier 1987, sous le numéro 9744 de ses minutes, et dont copie est enregistrée aux bureaux d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3816737, et de Laval sous le numéro 626515.

Montréal, le 15 janvier 1987

50001

Le procureur,
MICHEL LALIBERTÉ, notaire

Succession Donat Bélisle

Avis est, par les présentes, donné que Paul-Émile Bélisle, agriculteur, domicilié en la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, au 22, rang Saint-Joseph, seul et unique héritier de son frère, Donat Bélisle, en son vivant domicilié à Pierreville, comté d'Yamaska, au 87, rue Georges, où il est décédé, le 2 septembre 1986, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Donat Bélisle, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte passé devant Pierre Martel, notaire, 85, rue Notre-Dame, Nicolet, daté le 5 décembre 1986, enregistré au bureau de la division d'enregistrement du comté d'Yamaska, le 9 décembre 1986, sous le numéro 143713.

Nicolet, le 4 février 1987

50012

Le procureur,
PIERRE MARTEL, notaire

Succession Henri St-Martin

Avis est, par les présentes, donné que dame Anita Touzel St-Martin, femme au foyer, domiciliée au 950, rue Lafontaine, Drummondville, QC, J2B 1M5, seule et unique héritière de son époux, feu M. Henri St-Martin, en son vivant, coiffeur pour hommes, domicilié au 950, rue Lafontaine, Drummondville, QC, J2B 1M5, où il est décédé, le 25 novembre 1986, sans laisser de testament, sauf une institution contractuelle en faveur de son épouse, a accepté la succession dudit Henri St-Martin, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Nicole Lafrance, notaire, 128,

rue Lindsay, 2^e étage, Drummondville, QC, J2C 1N6, daté le 12 décembre 1986, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, le 15 décembre 1986, sous le numéro 301264.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Nicole Lafrance et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Drummondville, le 15 janvier 1987

50013

Le procureur,
NICOLE LAFRANCE, notaire

Ville de Beauport**Rachat d'obligations**

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la ville de Beauport rachètera, le 1^{er} mai 1987, un montant de 37 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1988, de son émission d'obligations originale de 414 000,00 \$ datée du 1^{er} mai 1968 et portant un taux d'intérêt de 7 ½ % l'an, payable semi-annuellement, le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés, par voie de tirage au sort, sont les suivants:

Dénominations de 1 000,00 \$:

Numéros M-212, M-222, M-223, M-228, M-230, M-233, M-250, M-251, M-252, M-253, M-259, M-260, M-261, M-262, M-268, M-269, M-274, M-277, M-279, M-285, M-289, M-290, M-291, M-295, M-296, M-299, M-301, M-307, M-308, M-322, M-330, M-335, M-346, M-348, M-389, M-390 et M-399.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1987 et devront être présentées pour remboursement.

Beauport, le 14 mars 1987

50036

Le greffier de la ville,
JACQUES SIMONEAU, O.M.A.

Ville de Bois-des-Filion**Municipalisation de la rue Scott**

Soyez avisés qu'à une séance régulière, tenue le 9 décembre 1986, le Conseil municipal de la ville de Bois-des-Filion a décidé ce qui suit:

ATTENDU QUE le lot 57 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 2 de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, est ouvert et sert de rue publique depuis plus de dix ans;

ATTENDU QU'aucune taxe n'a été prélevée depuis au moins dix ans;

ATTENDU QUE la ville offre depuis plus de dix ans les mêmes services sur ce lot que toutes autres rues déclarées publiques de la ville de Bois-des-Filion;

ATTENDU QUE la ville de Bois-des-Filion entend normaliser la situation de ce lot.

ATTENDU QUE la ville de Bois-des-Filion est régie par la Loi sur les cités et villes.

1. Prendre acte du dépôt du plan en date du 26 mai 1925 préparé par Erbicid Pelland, arpenteur-géomètre;

2. Déclare vouloir s'approprier le lot 57 de la subdivision officielle du lot originaire 2 de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, conformément à la Loi sur les cités et villes, pour servir de rue publique.

3. D'inclure le préambule pour faire partie intégrante.

Est reproduit ci-après, conformément à la Loi sur les cités et villes, l'article 422 de ladite loi:

422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal

quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes (S.R., 1964, c. 193, a. 430; 1968, c. 23 a. 8).

J'atteste enfin, que les formalités requises aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 ont été accomplies.

Bois-des-Filion, le 30 janvier 1987

Le greffier,

50002-10-2

PAUL G. BRUNET, LL. L.

Ville de Coaticook**Rachat d'obligations**

La ville de Coaticook, dans le comté d'Orford, conformément aux dispositions mentionnées dans les procédures d'emprunt de l'émission d'obligations au montant total de 417 500 \$ datée du 1^{er} mai 1969, rachètera, le 1^{er} mai 1987 pour les fins de l'amortissement dudit emprunt, un montant de 26 000 \$ d'obligations. Suivant les proportions établies, les numéros d'obligations suivants ont été tirés au sort pour paiement sur présentation aux endroits indiqués avec les coupons restant à courir:

Coupures de 1 000 \$:

M260, M262, M264, M265, M266, M278, M280, M288, M297, M304, M323, M333, M335, M341, M344, M348, M354, M360, M363, M373, M381, M383, M395, M402, M408, M409.

Les obligations ci-haut énumérées cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1987.

Coaticook, le 13 février 1987

Le greffier,
ROMA FLUET

Ville de Coaticook
Hôtel de ville
150, rue Child
Coaticook, QC
J1A 2B3
tél.: 819-849-2721

50037

Ville de Drummondville *Rachat d'obligations*

Prenez avis que, conformément aux stipulations de l'émission de 800 000 \$ datée du 29 mars 1971, à l'effet qu'une tranche de 54 000 \$ est rachetable par anticipation, la ville de Drummondville, suite à un tirage au sort, procédera, le 15 avril 1987, au rachat des obligations portant les numéros suivants et totalisant 54 000 \$.

Dénominations de 1 000 \$:

M498, M499, M500, M521, M526, M534, M535, M536, M537, M538, M539, M540, M542, M547, M601, M602, M603, M633, M651, M652, M653, M654, M660, M665, M669, M675, M676, M677, M678, M679, M680, M681, M682, M683, M684, M685, M687, M697, M698, M699, M701, M704, M715, M720, M729, M730, M733, M734, M738, M739, M752, M753, M768 et M769.

Ces obligations cesseront de porter intérêt à compter du 15 avril 1987 et devront être présentées pour remboursement aux endroits indiqués dans l'obligation, soit à toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec.

Drummondville, le 19 janvier 1987

Le greffier,
JACQUES DIONNE

Hôtel de ville
415, rue Lindsay
Case postale 398
Drummondville, QC
J2B 6W3
tél.: 478-4111, code 819

50038

Ville de Jonquière

Avis est donné qu'en vertu de l'article 458.16 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), l'inspecteur général des institutions financières a enregistré, le 1987 02 05, la résolution autorisant la constitution d'une société d'initiative et de développement d'artères

commerciales sous la dénomination sociale de « S. I.D.A.C. Kénogami de Jonquière ».

Jonquière, le 5 février 1987

*Le greffier de la ville de
Jonquière,*
RENÉ PERRON
2427-1587

51

Ville de Sainte-Foy *Rachat d'obligations*

Avis public est, par les présentes, donné que, conformément aux procédures adoptées et au contrat d'emprunt, la ville de Sainte-Foy rachètera par anticipation, au prix de 101., le 17 avril 1987, la totalité d'un montant global de 10 000 000 \$ de l'émission de 10 000 000 \$ d'obligations, 12 7/8 %, portant la date du 17 avril 1984, et échéant le 17 avril 1991.

Lesdites obligations deviendront dues et payables, et elles seront payables et rachetées, principal et intérêts, à la date ci-dessus mentionnée, en monnaie légale du Canada, avec les intérêts courus jusqu'au 17 avril 1987, sur présentation et remise d'icelles, avec tous les coupons d'intérêts échéant après le 17 avril 1987, y attachés, à la Banque de Montréal, Montréal, à la Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg, à la Banque Bruxelles Lambert S.A., Bruxelles, à la Chemical Bank, Londres et à la Morgan Guaranty Trust Company of New York, Bruxelles.

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter du 17 avril 1987.

Sainte-Foy, le 18 février 1987

50039

Le trésorier,
RÉMI BEAUDOIN, C.A.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Alain Vézina

Prenez avis que Alain Vézina, domicilié au 184, 67^e Avenue, Chomedey, s'adressera au ministre de la Jus-

tice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Rouleau.

Laval, le 19 janvier 1987

50008-10-2 *Les procureurs du requérant,*
SASSEVILLE, BÉLISLE & CENTOMO

André Paquet

Prenez avis que André Paquet, domicilié au 327, avenue de la Cathédrale, appartement 3, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Hallé.

Rimouski, le 9 janvier 1987

49927-9-2 *Les procureurs du requérant,*
RACINE, CÔTÉ, LEBOUTILLIER,
PROULX & ST-HILAIRE

Chang Lin Chen, Chang Kun Chen et Chang Yu Chen

Prenez avis que Chang Lin Chen, Chang Kun Chen et Chang Yu Chen, domiciliés au 5880, rue Boyer, Brossard, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir des certificats leur permettant de changer leurs noms en ceux de Margaret Chang Lin Sauv, Stephen Chang Kun Sauv et Christina Chang Yu Sauv.

Brossard, le 28 janvier 1987

50071-10-2 *Les requérants,*
CHANG LIN CHEN, CHANG KUN CHEN
ET CHANG YU CHEN

Chantale Beaudoin

Prenez avis que Chantale Beaudoin, domiciliée au 71, rue Brousseau, Labelle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantale Beauregard-Legault.

Labelle, le 2 février 1987

50028-10-2 *Le procureur de la requérante,*
FRANÇOIS AMADEI, notaire

Christian Lefèbvre

Prenez avis que Christian Lefèbvre, domicilié au 115, des Buissons, Saint-Odilon, comté de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christian Cloutier.

Saint-Odilon, le 12 février 1987

49928-9-2

Le requérant,
CHRISTIAN LEFÈBVRE

David Durand

Prenez avis que David Durand, domicilié au 1050, 3^e Avenue, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dave Durand.

Montréal, le 4 février 1987

49929-9-2

Le procureur du requérant,
DANIEL DROUIN, avocat

Freddy Boutin

Prenez avis que Freddy Boutin, domicilié au 498A, rue Sainte-Hélène, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alfred Boutin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Longueuil, le 12 janvier 1987

49886-9-2 *Les procureurs du requérant,*
LAFONTAINE, CHAMBERLAND & PARADIS

Géraldine Huard

Prenez avis que Géraldine Huard, domiciliée au 578, Le Royer, Saint-Lambert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gérale Huard.

Saint-Lambert, le 21 janvier 1987

50029-10-2 *Le procureur de la requérante,*
NICOLE GAUVIN, avocate

Jacqueline Lirette

Prenez avis que Jacqueline Lirette, domiciliée au 632, rue Nicole, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacqueline Villeneuve.

La Plaine, le 9 février 1987

49931-9-2 *Le procureur de la requérante,*
GILLES RENAUD, notaire

Joseph Épiphan Ouellet

Prenez avis que Joseph Épiphan Ouellet, domicilié au 367C, rue des Sables, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Épiphan Roger Ouellet.

Québec, le 16 décembre 1986

49887-9-2 *Les procureurs du requérant,*
PICARD, MARINEAU, ASSELIN

Jasmine Paquet

Prenez avis que Jasmine Paquet, domiciliée au 21, rue Saint-Paul, appartement 7, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jasmine Hallé.

Rimouski, le 9 janvier 1987

49932-9-2 *Les procureurs de la requérante,*
RACINE, CÔTÉ, LEBOUTILLIER,
PROULX & ST-HILAIRE

Joseph Gaston Jean Dionne

Prenez avis que Joseph Gaston Jean Dionne, domicilié au 298, rang Versailles, Saint-Grégoire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gaston Jean Gaétan Dionne.

Saint-Grégoire, le 20 février 1987

50073-10-2 *Le requérant,*
JOSEPH GASTON JEAN DIONNE

Johanne Jubinville

Prenez avis que Johanne Jubinville, domiciliée au 6590-A, 19^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Dimock.

Ce changement affectera aussi sa fille Maude.

Montréal, le 9 février 1987

50072-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
TOULET, BUSHEY, TURGEON
& BLACKBURN

Lorraine Leclerc

Prenez avis que Lorraine Leclerc, domiciliée au 19, rue Commerciale, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lilianne Leclerc.

Lauzon, le 12 février 1987

50074-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
TURGEON, LAMONTAGNE, FORTIN
& PATRY

Joseph Alain Boutin

Prenez avis que Joseph Alain Boutin, domicilié au 148, rue Montréal, Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Boutin Girard.

Rouyn-Noranda, le 24 janvier 1987

49933-9-2 *Le requérant,*
JOSEPH ALAIN BOUTIN

Lynn Joan Costigan

Prenez avis que Lynn Joan Costigan, domiciliée au 1439, Pierce, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lynn Joan Charette.

Montréal, le 17 février 1987

50030-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
PHILLIPS & VINEBERG, avocats

Marcel Croteau et Dominic Croteau

Prenez avis que Marcel Croteau et Dominic Croteau, domiciliés au 1250, rue Verreault, Marieville, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de Marcel Lambert et Dominic Lambert.

Marieville, le 9 février 1987

49934-9-2

Le requérant,
MARCEL CROTEAU

Marie Aline Chastenay

Prenez avis que Marie Aline Chastenay, domiciliée au 830, rue Rouillier, appartement 2, La Prairie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Aline Manon Chastenay.

Brossard, le 16 janvier 1987

49888-9-2

Les procureurs de la requérante,
LECLERC, ALIE & BISSONNETTE

Marie Amanda Roseleine Guillemette

Prenez avis que Marie Amanda Roseleine Guillemette, domiciliée au 1440, de la Vérendry, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Amanda Hélène Guillemette.

Québec, le 16 février 1987

49995-10-2

Le procureur de la requérante,
VINCENT VAILLANCOURT, *avocat*

Marie Anne Émilienne Jacqueline Chartier

Prenez avis que Marie Anne Émilienne Jacqueline Chartier, domiciliée au 1165, rue Commerciale, Saint-Romuald, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Anne Émilienne Jacqueline Chartier-Lapointe.

Québec, le 23 février 1987

50075-10-2

Les procureurs de la requérante,
BHÉRER, BERNIER, CÔTÉ, OUELLET

Marie Cécilia Ghislaine Ouellet

Prenez avis que Marie Cécilia Ghislaine Ouellet, domiciliée au 2950, Masson, appartement 407, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ghislaine St-Pierre.

Montréal, le 10 février 1987

49957-9-2

La requérante,
GHISLAINE OUELLET

Marie Doris Hélène Charest

Prenez avis que Marie Doris Hélène Charest, domiciliée au 1195, rue Aigubelle, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Doris Hélène Demers.

Québec, le 16 février 1987

49958-9-2

Les procureurs de la requérante,
PICARD, MARINEAU & ASSELIN, *avocats*

Marie Jeanne Huguette Ross alias Line

Prenez avis que Marie Jeanne Huguette Ross alias Line, domiciliée à R.R. 101, Montbeillard, Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeanne Huguette Line Ross.

Rouyn-Noranda, le 8 janvier 1987

50009-10-2

Les procureurs de la requérante,
LEMAY, LEMOINE, LAROUCHE, McLEAN

Marie Marguerite Françoise Larouche

Prenez avis que Marie Marguerite Françoise Larouche, domiciliée au 323, 2^e Rue Nord, Saint-Nazaire, Alma, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marguerite France Larouche.

Alma, le 10 février 1987

49996-10-2

Les procureurs de la requérante,
LAROUCHE, LALANCETTE & DUFOUR

Marie Marguerite Hélène Houde

Prenez avis que Marie Marguerite Hélène Houde, domiciliée au 7831, Madeleine-Huguenin, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marguerite Hélène Yolande Houde.

Montréal, le 17 février 1987

49997-10-2 *La requérante,*
MARIE MARGUERITE HÉLÈNE HOUDE

Mohammed Amanullah Bhuiyan

Prenez avis que Mohammed Amanullah Bhuiyan, domicilié au 3830, avenue Balzac, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hassan Javed Bhuiyan.

Longueuil, le 19 janvier 1987

50010-10-2 *Le procureur du requérant,*
SUZIE SAINT-GEORGES, notaire

Nadia Tremblay

Prenez avis que Nadia Tremblay, domiciliée au 475, chemin Sainte-Foy, appartement 9, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nadia Desbiens.

Québec, le 15 décembre 1986

50031-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
PROULX, MARQUIS & ROY, avocats

Nadim Nicholas Habib

Prenez avis que Nadim Nicholas Habib, domicilié au 69, croissant Terrace, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Kouri.

Hull, le 11 février 1987

49998-10-2 *Le procureur du requérant,*
DENIS DUFOR, avocat

Pierrette Cloutier

Prenez avis que Pierrette Cloutier, domiciliée au pavillon Lacerte de l'Université Laval, chambre C-2189, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphanie Cloutier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Québec, le 24 novembre 1986

50032-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
PROULX, MARQUIS & ROY, avocats

Rachel Duchemin

Prenez avis que Rachel Duchemin, domiciliée au 8165 A.A., Desroches, appartement 202, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Samantha-Rachelle Duchemin.

Montréal, le 19 février 1987

50011-10-2 *La requérante,*
RACHEL DUCHEMIN

Réjent Turcotte

Prenez avis que Réjent Turcotte, domicilié au 5, rue Saint-Louis, Loretteville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Turcotte.

Loretteville, le 23 février 1987

50033-10-2 *Le requérant,*
RÉJENT TURCOTTE

Thérèse Ladébauche Guertin

Prenez avis que Thérèse Ladébauche Guertin, domiciliée au 12, rue Lafleur, Saint-Pierre-de-Sorel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thérèse Casavant Guertin.

Saint-Pierre-de-Sorel, le 17 février 1987

49999-10-2 *La requérante,*
THÉRÈSE LADÉBAUCHE GUERTIN

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006887-865

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ANDRÉ DIONNE**, domicilié au 845, 3^e Avenue, Val-d'Or, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à André Dionne, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

53 *Le greffier adjoint,*
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000620-874

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **CAROL POTVIN**, domicilié au 521, Nadeau, appartement 7, Mont-Saint-Hilaire, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Carol Potvin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

53 *Le greffier adjoint,*
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000680-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **CHRIS THEODOROPOULOS**, domicilié au 440, Édouard-Charles, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Chris Theodoropoulos, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

53 *Le greffier adjoint,*
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000609-877

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **FRANÇOIS BEAULIEU**, domicilié au 50913, avenue du Parc, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à François Beaulieu, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

53 *Le greffier adjoint,*
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000630-873

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JUDITH HARRIS, domiciliée au 5897, Centennial, appartement 32, Montréal, QC, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Judith Harris, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

Le greffier adjoint,
DENIS DEMERS

53

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000613-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LORRAINE LECLERC, domiciliée au 7707, de Gaspé, Montréal, QC, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Lorraine Leclerc, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

Le greffier adjoint,
DENIS DEMERS

53

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000670-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MELINDA JILL MARTINEZ PROUSE, domiciliée au 429, Prince-Arthur Ouest, Montréal, QC, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Melinda Jill Martinez Prouse, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

Le greffier adjoint,
DENIS DEMERS

53

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000603-870

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL MIKALAJUNAS, domicilié au 1452, Mackay, appartement 10, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Michel Mikalajunas, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

Le greffier adjoint,
DENIS DEMERS

53

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000610-875

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre THOMAS THIBAUT, domicilié au 1555, Summerhill, appartement 309, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Thomas Thibault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

Le greffier adjoint,
DENIS DEMERS

53

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000625-873

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YING KI WAN, domicilié au 5080, terrasse Beaudry, Saint-Hubert, Montréal, QC, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Ying Ki Wan, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 11 février 1987

Le greffier adjoint,
DENIS DEMERS

53

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2426-9938 10 BEAU-SOLEIL INC.	1987 02 06	Québec
2426-9342 2426-9342 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Saint-Hyacinthe
2426-9409 2426-9409 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Longueuil
2426-9417 2426-9417 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Montréal
2426-9433 2426-9433 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Montréal
2426-9441 2426-9441 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Montréal
2426-9458 2426-9458 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Montréal
2426-9474 2426-9474 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Montréal
2426-9532 2426-9532 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9615 2426-9615 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Montréal
2426-9623 2426-9623 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9680 2426-9680 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Iberville
2426-9789 2426-9789 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Bedford
2426-9797 2426-9797 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Pontiac
2426-9862 2426-9862 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9888 2426-9888 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2426-9896 2426-9896 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9904 2426-9904 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9912 2426-9912 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9920 2426-9920 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Longueuil
2428-9266 2428-9266 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Hull
2428-9316 2428-9316 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Alma
2428-9324 2428-9324 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Montréal
2428-9340 2428-9340 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Québec
2428-9738 2428-9738 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Québec
2428-9746 2428-9746 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Saint-Hyacinthe
2428-9753 2428-9753 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Québec
2428-9761 2428-9761 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Québec
2429-0082 2429-0082 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Québec
2429-0090 2429-0090 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Saint-Hyacinthe
2429-0108 2429-0108 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Kamouraska
2429-0116 2429-0116 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Québec
2429-0280 2429-0280 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Québec
2429-0314 2429-0314 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Québec
2429-0322 2429-0322 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-0587 2429-0587 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Chicoutimi
2429-0637 2429-0637 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Québec
2429-0652 2429-0652 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Québec
2429-0819 2429-0819 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Terrebonne
2429-0827 2429-0827 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Beauce
2429-0850 2429-0850 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Québec
2429-0868 2429-0868 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Beauce
2429-1239 2429-1239 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Frontenac
2429-1270 2429-1270 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Bedford
2429-1288 2429-1288 QUÉBEC INC.	1987 02 05	Drummond
2429-1312 2429-1312 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Chicoutimi
2429-1395 2429-1395 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Chicoutimi
2429-2021 2429-2021 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Saint-Hyacinthe
2429-2070 2429-2070 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Drummond
2429-2088 2429-2088 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Drummond
2429-2096 2429-2096 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Drummond
2429-2104 2429-2104 QUÉBEC INC.	1987 02 04	Drummond
2429-2112 2429-2112 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Drummond
2429-2245 2429-2245 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-2344 2429-2344 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Québec
2429-2781 2429-2781 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Beauharnois
2429-2799 2429-2799 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe
2429-2807 2429-2807 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe
2429-2815 2429-2815 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe
2429-3052 2429-3052 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Terrebonne
2429-3144 2429-3144 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Drummond
2429-3151 2429-3151 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Drummond
2429-3169 2429-3169 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Drummond
2429-3219 2429-3219 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Mingan
2429-3490 2429-3490 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Montmagny
2429-3508 2429-3508 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Montmagny
2429-3516 2429-3516 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Montmagny
2429-3524 2429-3524 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Québec
2429-3532 2429-3532 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Montmagny
2429-3573 2429-3573 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Québec
2430-2085 2430-2085 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Montréal
2430-2101 2430-2101 QUÉBEC INC.	1987 02 06	Longueuil
2430-2135 2430-2135 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-2333 2430-2333 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Montréal
2430-2424 2430-2424 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Saint-François
2430-2556 2430-2556 QUÉBEC INC.	1987 02 09	Terrebonne
2430-2572 2430-2572 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Laval
2430-2580 2430-2580 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2598 2430-2598 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2606 2430-2606 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2614 2430-2614 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2648 2430-2648 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2770 2430-2770 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Longueuil
2430-2846 2430-2846 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Trois-Rivières
2430-2903 2430-2903 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Iberville
2430-2911 2430-2911 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Iberville
2430-2945 2430-2945 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Laval
2430-2952 2430-2952 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Saint-Hyacinthe
2430-2986 2430-2986 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3075 2430-3075 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3141 2430-3141 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3158 2430-3158 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-3166 2430-3166 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Longueuil
2430-3174 2430-3174 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3216 2430-3216 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Laval
2430-3232 2430-3232 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3240 2430-3240 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3265 2430-3265 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3273 2430-3273 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3281 2430-3281 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3299 2430-3299 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3307 2430-3307 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3315 2430-3315 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3323 2430-3323 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3331 2430-3331 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3349 2430-3349 QUÉBEC INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3356 2430-3356 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3364 2430-3364 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3398 2430-3398 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3422 2430-3422 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3497 2430-3497 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-3505 2430-3505 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Joliette
2430-3554 2430-3554 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3570 2430-3570 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3596 2430-3596 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Iberville
2430-3620 2430-3620 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3638 2430-3638 QUÉBEC INC.	1987 02 15	Longueuil
2430-3679 2430-3679 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3687 2430-3687 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3711 2430-3711 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Beauharnois
2430-3729 2430-3729 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Laval
2430-3778 2430-3778 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Iberville
2430-3851 2430-3851 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-3877 2430-3877 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3919 2430-3919 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Terrebonne
2430-3935 2430-3935 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Montréal
2430-3950 2430-3950 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3968 2430-3968 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3976 2430-3976 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Montréal
2430-3984 2430-3984 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-4016 2430-4016 QUÉBEC INC.	1987 02 11	Laval
2430-4065 2430-4065 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Terrebonne
2430-4073 2430-4073 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Montréal
2430-4081 2430-4081 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Longueuil
2430-4099 2430-4099 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Montréal
2430-4107 2430-4107 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Terrebonne
2430-4115 2430-4115 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Montréal
2430-4180 2430-4180 QUÉBEC INC.	1987 02 12	Chicoutimi
2430-2002 47 BEAU-LIEU INC.	1987 02 06	Québec
2430-2010 79 BEAU-SÉJOUR INC.	1987 02 06	Québec
2429-1304 ACIER DE TRO INC.	1987 03 02	Trois-Rivières
2429-0546 ACOUSTIQUE DE L'ESTRIE INC.	1987 02 10	Saint-François
2428-9779 ADELE ESTHÉTIQUE INC.	1987 02 05	Hull
2430-3018 ADMINISTRATION L.P.F. INC.	1987 02 10	Terrebonne
2429-0538 AFFÛTAGE PRO INC.	1987 02 06	Arthabaska
2430-2416 AGENCE DE PERSONNEL ET DE MAIN-D'OEUVRE YANNICK INC.	1987 02 09	Longueuil
2426-9581 AGENCE DE RECOUVREMENT ABC DU CANADA LTÉE	1987 02 05	Montréal
2430-2630 AGENCE D'ASSURANCE CLAUDE COURVAL INC.	1987 02 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-3117 ALBERT, QUENDT, K.A. INC.	1987 02 10	Montréal
2429-2187 ALIMENTATION C-R DRAPEAU INC.	1987 02 09	Mégantic
2429-0934 ALIMENTATION G.R.M. INC.	1987 02 11	Beauce
2426-9664 ALLEN GIBEAULT PÉTROLE INC.	1987 02 06	Montréal
2426-9870 ALLERVAC INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0173 AMANDA LINGERIE INC.	1987 02 04	Montréal
2429-0298 AMDÉREQ LTÉE	1987 02 06	Rimouski
2429-0223 AMPÈRE ÉLECTRONIQUE 2000 INC.	1987 02 05	Laval
2429-2260 ANDRÉ CARRIÈRE INC.	1987 02 10	Terrebonne
2429-0736 ARMOIRES ROXTON INC.	1987 02 05	Bedford
2429-0579 LES ASSURANCES MIREILLE WAGNER INC.	1987 02 11	Québec
2430-3794 ATELIER DE DÉBOSSÉLAGE L.L. INC.	1987 02 11	Laval
2429-0157 ATELIERS J.L. INC.	1987 02 04	Kamouraska
2430-2671 AUTO NAZBEC INC. NAZBEC AUTO INC.	1987 02 10	Montréal
2428-9803 LES AUTOMOBILES ROLAND ROUSSY INC.	1987 02 05	Bonaventure
2430-3125 BAR IT INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3083 LE BERLINGOT GLACÉ INC.	1987 02 10	Montréal
2429-2765 BICYCLES DUPLAIN INC.	1987 02 11	Québec
2430-3588 BIEMME MAÇONNERIE INC.	1987 02 11	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-2138 BIJOUTERIE DISTINCTION INC.	1987 02 04	Montréal
2429-0140 BOB COURRIER INC.	1987 02 04	Joliette
2429-0975 BOUCHERIE MINAS INC. MINAS MEAT MARKET INC.	1987 02 27	Montréal
2430-2481 BOULEVARD FLEURISTE INC.	1987 02 09	Richelieu
2426-9706 BOUTIQUE DE LAINE ET TISSUS V. W. INC.	1987 02 06	Longueuil
2429-2179 BOUTIQUE FOLIE-MODE INC.	1987 03 01	Beauce
2429-0561 BOUTIQUE MODE U.P. INC.	1987 02 11	Chicoutimi
2429-0488 B.G.M. INFORMATIQUE INC.	1987 02 06	Alma
2428-9282 B.V. HYDRAU-MÉCANIQUE INC.	1987 02 04	Trois-Rivières
2430-4206 CAFÉTÉRIA DU PARC INC.	1987 02 12	Terrebonne
2429-2880 CARLAB INC.	1987 02 12	Québec
2430-2705 CENTRE DE JARDIN LES TONNELLES INC.	1987 02 10	Terrebonne
2429-0256 LE CENTRE D'INFORMATIQUE R.G.L. INC.	1987 02 06	Québec
2426-9771 CENTRE D'ORTHOTHÉRAPIE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	1987 02 06	Trois-Rivières
2430-2564 CENTRE VISUEL CHARETTE INC.	1987 02 10	Montréal
2428-9290 CHANTIER MARITIME DU ST-LAURENT INC.	1987 02 04	Québec
2430-3414 CHAUSSURES GEFRA INC.	1987 02 11	Iberville
2426-9839 CHAUSSURES OGGI INC.	1987 02 05	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-0959 LA CLÉ DE L'AUTO INC.	1987 02 10	Joliette
2429-2161 CLÉMIC INC.	1987 02 06	Abitibi
2430-2689 CLINIQUE DENTAIRE BARBEAU LÉVESQUE LTÉE	1987 02 10	Montréal
2428-9233 CLINIQUE YVES GRÉGOIRE INC.	1987 02 06	Québec
2430-2143 COMMUNICATION CONSEIL MARCEL DUBÉ INC.	1987 02 09	Montréal
2430-3810 CONCEPTION ACCUNICK INC. ACCUNICK DESIGN INC.	1987 02 11	Laval
2429-3557 CONCEPTIONS DUOCOM INC.	1987 02 13	Québec
2430-2929 CONFECTION SPORT PLUS INC.	1987 02 10	Arthabaska
2430-2127 CONFECTION T.G.D. INC.	1987 02 06	Richelieu
2429-0272 CONSEILLERS EN BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE COBRA INC.	1987 02 11	Québec
2430-3901 CONSTRUCTION ALBERT JEAN LTÉE	1987 02 11	Montréal
2428-9332 CONSTRUCTION BOUCHARD ET TURCOTTE INC.	1987 02 06	Alma
2430-2374 CONSTRUCTION NORBERT CARON INC.	1987 02 09	Beauharnois
2429-3466 CONSTRUCTION PIERRE RICHARD INC.	1987 02 11	Québec
2429-0165 CONSTRUCTION & RÉNOVATION GUY BIENVENUE INC.	1987 02 04	Saint-Hyacinthe
2429-3235 LES CONSTRUCTIONS ANDRÉ LAFOREST INC.	1987 02 12	Québec
2429-0710 LES CONSTRUCTIONS DANCO INC.	1987 02 05	Saint-Hyacinthe
2430-2895 CONSTRUCTIONS LECOURS INC.	1987 02 10	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-3448 LES CONSTRUCTIONS MALVAIN INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3539 LES CONSTRUCTIONS MARANATHA INC.	1987 02 10	Laval
2430-2044 LES CONSTRUCTIONS N.R.J. INC.	1987 02 06	Beauharnois
2430-2093 LES CONSTRUCTIONS PLANI-SPHÈRE INC.	1987 02 09	Montréal
2429-0553 LES CONSTRUCTIONS ROBERT LAROCQUE INC.	1987 02 11	Chicoutimi
2430-3869 LES CONSTRUCTIONS SERGE DESCHESNES INC.	1987 02 11	Saint-Maurice
2429-0330 CONSTRUCTIONS SÉVIGNY ET POULIOT INC.	1987 02 11	Québec
2430-3455 CONSTRUCTIONS S.M. SACCO INC. <i>S.M. SACCO CONSTRUCTIONS INC.</i>	1987 02 11	Montréal
2426-9649 LES CONSTRUCTIONS TREMBLAY ET LAPLANTE INC.	1987 02 06	Joliette
2426-9854 LES CONSULTANTS LANGELIN INC.	1987 02 06	Terrebonne
2429-2153 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU MONT-ÉCHO - LAC BEAUPORT INC.	1987 02 10	Québec
2430-2838 CRÉATIONS KIM POV INC.	1987 02 09	Montréal
2430-3703 DÉBOSSÉLAGE NORMAND TURCOT INC.	1987 02 11	Montréal
2430-2721 DÉCOR DOMRAY INC.	1987 02 10	Laval
2429-0611 DÉCORATION DIANE MONTREUIL INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-3885 DÉCORATION MARIE-DIANE INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-2309 DEKA-MAR INC.	1987 02 06	Montréal
2428-9241 DÉLI - BOU INC.	1987 02 06	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-3193 DENT CITÉ INC.	1987 02 12	Bonaventure
2430-2242 DÉPANNEUR 11-7 INC.	1987 02 06	Montréal
2430-3836 DÉPANNEUR A.M. DARAICHE INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-3521 DÉPANNEUR DODO-MEYA INC.	1987 02 10	Laval
2429-0306 DÉPANNEUR JPG INC.	1987 02 06	Québec
2426-9672 DISTRIBUTEURS TAPIS BERNARD INC.	1987 02 06	Montréal
2429-1387 DISTRIBUTIONS C.M.M. INC.	1987 02 10	Longueuil
2430-3844 LES DISTRIBUTIONS ROLAND LESSARD INC.	1987 02 11	Joliette
2429-3201 LES DISTRIBUTIONS T.E.M. INC.	1987 02 12	Beauce
2429-2872 DIVERS-SOL INC.	1987 02 12	Québec
2426-9755 DOMAINE MADELINOIS INC.	1987 02 06	Trois-Rivières
2429-2229 L'ÉCHANGE DU VIDÉO ST-ROMUALD INC.	1987 02 10	Québec
2426-9490 ÉCOLE DE CONDUITE LAURENTIDES DEUX-MONTAGNES INC.	1987 02 05	Montréal
2430-3067 LES ÉLEVATEURS JURÉ LTÉE	1987 02 10	Montréal
2430-2853 EMBALLAGE SUPER INC. SUPER PACK INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3026 ÉNERCHAUD INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3547 L'ENTREPRISE OMNIPOTENS INC.	1987 02 11	Montréal
2429-2062 LES ENTREPRISES 2686 D'ALMA INC.	1987 02 04	Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-3417 LES ENTREPRISES ALMY INC.	1987 02 09	Kamouraska
2429-1213 LES ENTREPRISES A. BOIVIN-MONGRAIN INC.	1987 02 06	Québec
2429-1346 LES ENTREPRISES BEAULIEU ET PROULX INC.	1987 02 06	Richelieu
2430-3802 LES ENTREPRISES BÉLANGER & FOREST INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-2275 LES ENTREPRISES DANIEL SARGENT LTÉE	1987 03 01	Montréal
2430-2499 ENTREPRISES DE GESTION BHP INC.	1987 02 09	Montréal
2430-2515 LES ENTREPRISES DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.	1987 02 09	Joliette
2429-1254 LES ENTREPRISES DE PEINTURE CÔTE D'AZUR INC.	1987 02 09	Québec
2430-2507 ENTREPRISES DENIS BLANCHARD INC.	1987 02 09	Bedford
2430-2754 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES DAYTONA INC.	1987 02 10	Joliette
2430-3372 LES ENTREPRISES GILA LTÉE	1987 02 11	Montréal
2429-0249 LES ENTREPRISES GINETTE BOUTIN INC.	1987 02 05	Frontenac
2426-9565 LES ENTREPRISES HÉRITAGES III INC.	1987 02 05	Montréal
2430-4040 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES DAVEN INC.	1987 02 11	Joliette
2426-9698 ENTREPRISES JACQUES SARRAZIN INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0785 ENTREPRISES MACABOUBOU INC.	1987 02 05	Beauharnois
2429-0926 ENTREPRISES MARCEL RIOUX INC.	1987 02 11	Québec
2426-9524 LES ENTREPRISES MICHEL MARTINEAU INC.	1987 02 05	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-0801 LES ENTREPRISES PROVENCHER RIVERIN INC.	1987 02 05	Abitibi
2429-2823 LES ENTREPRISES T.F. BOILY INC.	1987 02 12	Frontenac
2429-2047 LES ENTREPRISES VACHON & FRÈRE INC.	1987 02 04	Beauharnois
2430-2549 ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT B.L. INC.	1987 02 09	Montréal
2429-3185 ENTRETIEN MÉNAGER ARCHAMBAULT INC.	1987 02 10	Saint-Hyacinthe
2429-0066 ÉPICERIE DU SUD INC.	1987 02 09	Beauce
2430-3208 ESCOMPTE BROUILLET RIVIÈRE DES PRAIRIES INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0900 EXCAVATION J.G. INC.	1987 02 10	Bedford
2430-3406 EXCAVATION RAYMOND GAUTHIER INC.	1987 02 11	Terrebonne
2430-3653 LES EXCAVATIONS GILLES VALIQUETTE INC.	1987 02 11	Terrebonne
2430-3182 LA FERME À ROSANNA INC.	1987 02 10	Charlevoix
2429-2203 FERME D.A.B. INC.	1987 02 09	Saint-Hyacinthe
2428-9373 FERME ÉMILE RICHARD ET FILS INC.	1987 02 09	Mégantic
2430-4024 FERME MIVILLE INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe
2429-3177 FERME ROGER DESCHAMPS INC.	1987 02 10	Iberville
2430-2887 FLAGRANT DÉLIT INC.	1987 02 10	Montréal
2429-2211 FOURRURE DENIS ALIX INC.	1987 02 06	Montréal
2429-2310 GAZONNIÈRE LAUZON & FRÈRES INC.	1987 02 05	Joliette
2430-2713 GESTION 49-20 INC.	1987 02 10	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-3661 GESTION ANASTASIA KONTOGIANIS INC.	1987 02 11	Montréal
2429-3094 GESTION BASTIEN ET OUIMET INC.	1987 02 10	Montréal
2430-4057 GESTION BUXANI INC.	1987 02 12	Montréal
2429-0983 GESTION CLCG INC.	1987 02 09	Alma
2430-2739 GESTION COGESTRAL INC.	1987 02 10	Iberville
2429-1221 GESTION DARLINGTON INC.	1987 02 06	Québec
2426-9763 GESTION DENIS BRODEUR INC.	1987 02 06	Saint-Hyacinthe
2426-9557 GESTION DENIS LIMOGES INC.	1987 02 05	Montréal
2430-2366 GESTION DU GROUPE JUNI-OR INC.	1987 02 09	Montréal
2430-2531 GESTION D.P.B.V. INC.	1987 02 09	Joliette
2430-2358 GESTION GÉRALD BEAULIEU INC.	1987 02 09	Kamouraska
2429-3128 GESTION GOSFORD INC.	1987 02 09	Mégantic
2429-3029 GESTION GUY LÉGARÉ INC.	1987 02 10	Québec
2429-3425 GESTION G. CARLINI LTÉE G. CARLINI MANAGEMENT LTD.	1987 02 09	Montréal
2429-3391 GESTION JEAN-PIERRE ETHIER INC.	1987 02 09	Drummond
2426-9607 GESTION JEAN-PIERRE LIMOGES INC.	1987 02 05	Montréal
2429-3011 GESTION J.P. THOMASSIN INC.	1987 02 10	Québec
2429-1262 GESTION LÉGARÉ LAMARRE INC.	1987 02 06	Québec
2430-3380 GESTION LUSIGNAN INC.	1987 02 11	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-3646 GESTION MARCEL SAVIGNAC INC.	1987 02 11	Joliette
2426-9599 GESTION MENTRANS INC.	1987 02 05	Terrebonne
2429-3037 GESTION M. LANTAGNE INC.	1987 02 10	Québec
2430-2465 GESTION M.D.M. INC.	1987 02 09	Joliette
2426-9540 GESTION NORMAND LIMOGES INC.	1987 02 05	Montréal
2429-3003 GESTION PAVEL RAMIRÈS INC.	1987 02 10	Québec
2430-2788 GESTION POL-MAR INC.	1987 02 10	Longueuil
2430-3927 GESTION PREVER INC.	1987 02 11	Longueuil
2429-3078 GESTION RÉAL SAVARD INC.	1987 02 09	Québec
2430-3489 GESTION RICHARD V. LELIÈVRE INC.	1987 02 10	Longueuil
2429-3441 GESTION R. DELWAIDE INC.	1987 02 09	Québec
2429-0520 GESTION SERGE TRÉPANIER INC.	1987 03 01	Abitibi
2430-4032 GESTION SURAGAS INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe
2429-3102 GESTION YVAL INC.	1987 02 10	Longueuil
2429-3060 GESTIONS DANIEL POIRIER INC.	1987 02 10	Québec
2429-1353 GESTION JOLYRO INC.	1987 02 06	Trois-Rivières
2430-3786 GILLES GAGNÉ INSTALLATION INC.	1987 02 11	Montréal
2429-2294 GILLES RAICHE INC.	1987 02 10	Terrebonne
2430-2234 GINO PHOTOGRAPHE VIDÉO INC.	1987 02 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2428-9357 GOUDRON PAGÉ INC.	1987 02 09	Terrebonne
2430-2390 GRAPHIQUE PLUS (+) INC.	1987 02 09	Montréal
2428-9274 LE GROSSISTE DU JARDIN INC.	1987 02 05	Québec
2430-3042 LE GROUPE DU-RO INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2523 LE GROUPE GUZZO CONSTRUCTION INC.	1987 02 09	Montréal
2428-9258 LE GROUPE INVESTI-TELLE INC.	1987 02 06	Québec
2429-3433 G.A. CHOINIÈRE & FILS INC.	1987 02 09	Bedford
2429-0231 HABITATIONS LEMIEUX INC.	1987 02 05	Saint-François
2429-2328 HABITESTRIE INC.	1987 02 10	Saint-François
2429-2831 HUDON TRANSPORT INC.	1987 02 10	Chicoutimi
2428-8995 IDÉCOM INC.	1987 02 06	Beauce
2429-0744 LES IMMEUBLES AUTOCAM INC.	1987 02 09	Chicoutimi
2430-3190 IMMEUBLES A.R.D. INC.	1987 02 10	Longueuil
2430-2176 LES IMMEUBLES BERMARK INC.	1987 02 09	Abitibi
2426-9425 IMMEUBLES BRENDA FLANZ INC. <i>BRENDA FLANZ REALTIES INC.</i>	1987 02 05	Montréal
2430-3133 LES IMMEUBLES IMMO-RAPIDE INC.	1987 02 10	Montréal
2429-1205 LES IMMEUBLES ROBERT TREMBLAY INC.	1987 02 06	Rimouski
2429-0728 IMPRIMERIE MARTINEAU INC.	1987 02 05	Saint-François
2426-9730 L'INFORMATICIMOT LTÉE	1987 02 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2426-9466 INFO-GESTION J.C. INC.	1987 02 05	Laval
2430-2184 INSTITUT DE BEAUTÉ TIFFANY INC. <i>TIFFANY BEAUTY INSTITUTE INC.</i>	1987 02 09	Montréal
2429-2013 INVESTISSEMENTS AZIMUT 2001 LTÉE	1987 02 04	Baie-Comeau
2430-2804 LES INVESTISSEMENTS B.A.J. INC. <i>B.A.J. INVESTMENT INC.</i>	1987 02 10	Montréal
2430-3992 ISOLATION VAL-MERS LTÉE	1987 02 11	Montréal
2429-1403 JEAN-D'ARC TRUCHON INC.	1987 02 10	Baie-Comeau
2429-2286 JEAN-MARC BÉLISLE INC.	1987 02 10	Terrebonne
2426-9656 JEAN-MARIE CORBET & FILS INC.	1987 02 06	Saint-Hyacinthe
2429-0124 JEAN-PIERRE BÉGIN ALUMINIUM INC.	1987 02 09	Trois-Rivières
2426-9813 JEAN-PIERRE LATULIPE CHAUFFAGE INC.	1987 02 06	Longueuil
2429-0843 J. BORGIA V.T.T. INC.	1987 02 11	Saint-Maurice
2430-3257 J.P. LAROCQUE & FILS INC.	1987 02 11	Laval
2430-3562 J-R. GAUTHIER CONSTRUCTION INC.	1987 02 11	Laval
2429-0876 L & L ÉLECTRIQUE INC.	1987 02 05	Terrebonne
2429-0132 LAMIDEX INC.	1987 02 09	Québec
2430-3695 LAVAGE RÉMI INC.	1987 02 11	Richelieu
2426-9631 LAVAL OUELLET EXCAVATION (1987) LTÉE	1987 02 06	Beauharnois
2426-9805 LAVE TOUT MOBILE M. LANDREVILLE INC.	1987 02 06	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-2473 LÉONARD BOULAY CENTRE DU JARDIN INC.	1987 02 09	Rimouski
2430-2382 LIBRAIRIE JEUNESSE L.J. INC.	1987 02 09	Terrebonne
2426-9714 LIQUIDATION CHAMPION INC.	1987 02 06	Montréal
2430-2028 LOCATION CONTRECOEUR INC.	1987 02 06	Richelieu
2430-2762 LUMINAIRES DAYTONA INC.	1987 02 10	Joliette
2430-2978 LYONEL PRODUCTIONS INC.	1987 02 10	Montréal
2429-0074 M G B AGENT MANUFACTURIER INC.	1987 02 09	Québec
2430-2440 MAÇONNERIE LAVI INC.	1987 02 09	Terrebonne
2430-2960 LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE VARIÉTÉS MAXIBON INC.	1987 02 10	Montréal
2426-9482 MAINTENANCE PROMECA INC.	1987 02 05	Montréal
2429-0504 MAISON SYLVIE CROTEAU INC.	1987 02 06	Montréal
2429-1247 MANOIR DE LA RIVIÈRE INC.	1987 02 09	Québec
2429-2146 MARBRELA INC.	1987 02 04	Beauce
2429-1320 MARC JULIEN CARROSSIER INC.	1987 02 10	Québec
2429-2773 MARCEL BELOIN INC.	1987 02 10	Saint-François
2430-2341 MARCHÉ GARO INC.	1987 02 09	Mégantic
2430-2218 MARIO CLAES INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0215 MASOTI INC.	1987 02 06	Québec
2429-2237 MAX LAVAGES SPÉCIALISÉS INC.	1987 02 10	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2426-9383 MÉCANIQUE L.G.L. INC.	1987 02 05	Longueuil
2430-2861 MÉCANORMA CANADA INC.	1987 02 09	Montréal
2429-0603 MENUISERIE M.L.R. INC.	1987 02 12	Charlevoix
2430-2432 MENUISERIE PLEXI INC.	1987 02 09	Montréal
2430-2051 MEUBLES ERICATOUT INC.	1987 02 06	Laval
2430-2119 MICHEL DEMERS & YVAN LAPRISE ÉLECTRIQUE INC.	1987 02 06	Saint-François
2428-9365 MICHEL DONAIS ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION INC.	1987 02 10	Saint-Hyacinthe
2430-2150 MONTRÉAL PHOTOCOPIEUR INC.	1987 02 09	Montréal
2429-3136 MOTEURS H. VOYER ÉLECTRIQUE INC.	1987 02 09	Rimouski
2429-0884 MULTI-PÊCHES INC.	1987 02 11	Gaspé
2430-3752 M. & M. CHARBONNEAU TRANSPORT INC.	1987 02 11	Iberville
2429-0918 NAUD ET GAUTHIER FABRICATION MÉCANIQUE INC.	1987 02 10	Roberval
2426-9847 NICOLE PELLETIER INC.	1987 02 05	Montréal
2429-3110 NORDIQUE AUTOMOBILES INC.	1987 02 09	Chicoutimi
2429-0892 NORMAN RYAN, CONSULTANT EN ÉDUCATION INC.	1987 02 11	Québec
2430-2200 OMÉGA PRÉCISION INC.	1987 02 09	Montréal
2426-9284 PAPP AUTO INC.	1987 02 05	Terrebonne
2429-0496 PARE-BRISE CÔTE-NORD FORESTVILLE INC.	1987 02 06	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-2120 PÉPINIÈRE BAIE DES CHALEURS INC.	1987 02 10	Bonaventure
2429-3243 PÉPINIÈRE MARCEL INC.	1987 02 12	Frontenac
2429-2898 LES PÉTROLES O. ARCHAMBAULT INC.	1987 02 11	Saint-Hyacinthe
2430-2259 PHOTOMED INC.	1987 02 06	Montréal
2430-2168 LE PICHET D'OR INC.	1987 02 09	Abitibi
2429-0207 LES PLACEMENTS 6-B INC.	1987 02 06	Drummond
2430-3604 LES PLACEMENTS CHARDES INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3893 LES PLACEMENTS DALAM INC.	1987 02 11	Montréal
2430-2820 LES PLACEMENTS DUHAIME-MILLS INC.	1987 02 10	Iberville
2429-1379 PLACEMENTS G. LECONTE INC.	1987 02 10	Québec
2430-2069 LES PLACEMENTS LABERCO INC.	1987 02 06	Richelieu
2430-2283 LES PLACEMENTS LAUP INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0793 LES PLACEMENTS SÉDANOR INC.	1987 02 05	Beauce
2430-3034 PLACEMENTS & CONSULTATIONS SONIA INC.	1987 02 10	Montréal
2429-2864 PLANI-GESTION M.L. INC.	1987 02 11	Alma
2430-4008 PLAN-X DESIGN INC.	1987 02 11	Montréal
2429-0751 PLOMBERIE GÉRARD ST-PIERRE INC.	1987 02 05	Baie-Comeau
2430-2408 PME SÉCURITÉ LTÉE	1987 02 09	Joliette
2429-3045 POISSONNERIE MALIO INC.	1987 02 09	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-2267 POLITISCOPE INC.	1987 02 06	Montréal
2429-2054 PRODUCTIONS AGRICOLES B.D.M. (1987) INC.	1987 02 04	Bonaventure
2426-9821 LES PRODUCTIONS AMADO INC.	1987 02 06	Montréal
2428-9308 LES PRODUCTIONS ÉTERNELLES INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3760 LES PRODUCTIONS LA RÉGENCE INC.	1987 02 11	Montréal
2430-2226 PRODUCTIONS SPECIDICI (1987) INC.	1987 02 06	Montréal
2429-3458 PRODUITS ALIMENTAIRES J.G. VENNES INC.	1987 02 09	Saint-Maurice
2426-9722 PRODUITS FORESTIERS BOCK & FILS LTÉE	1987 02 06	Montréal
2429-2039 LES PRODUITS LAPIDAIRES INTERNATIONAL INC. <i>LAPIDARY PRODUCT INTERNATIONAL INC.</i>	1987 02 04	Québec
2429-0835 P. MATTEAU MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC.	1987 02 11	Saint-Maurice
2426-9748 QUINCAILLERIE CLÉMENT INC.	1987 02 06	Saint-François
2429-0199 RANCH DE LA GORGENDIÈRE INC.	1987 02 09	Beauce
2429-0595 RÉAL LANGLOIS CONSTRUCTIONS INC.	1987 02 11	Saint-François
2429-2252 RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION DANCO INC.	1987 02 11	Bedford
2429-2336 RÉFRIGÉR-AIR INC.	1987 02 11	Bedford
2429-1361 RÉSIDENTE SIMPSON ROSS INC.	1987 02 10	Québec
2429-0512 ROLAND LAVOIE (1987) INC.	1987 02 06	Trois-Rivières
2429-0181 R.N. FONDATIONS INC.	1987 02 09	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2428-9795 SAGIC INC.	1987 02 10	Arthabaska
2429-2302 SALON DE QUILLES ET TERRASSE L'ASSOMPTION INC.	1987 02 10	Joliette
2428-9381 SERVICE DE LAVAGE M.P. INC.	1987 02 09	Arthabaska
2430-3612 SERVICE GESTRAN INC.	1987 02 11	Montréal
2430-3471 SERVICE J.P. BERNÈCHE INC.	1987 02 10	Joliette
2430-3745 SERVICES DE TRANSPORT LUCIEN CARON INC.	1987 02 11	Laval
2430-3224 LES SERVICES ENTREGEST R.B. INC.	1987 02 10	Joliette
2430-2697 SERVICES FINANCIERS TOUCH BASE INC. TOUCH BASE FINANCIAL SERVICES INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2325 SERVICES GRAPHIQUES MODERNES INC.	1987 02 10	Longueuil
2429-0967 SERVICES MARITIMES GASPÉSIENS INC.	1987 02 11	Gaspé
2429-0348 SERVICES MÉNAGERS IMPECCABLES INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0264 SERVICES MULTI-SÉLECT INC.	1987 02 11	Québec
2430-2077 SID-SPEQ (2) INC.	1987 02 06	Montréal
2430-2663 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHECS D.L.S. INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2192 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU SUD-OUEST DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN INC.	1987 02 09	Montréal
2429-1338 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT FONCIER LUBER INC.	1987 02 06	Saint-Hyacinthe
2430-3513 SOCIÉTÉ DE GESTION DIVERDON INC.	1987 02 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2428-9787 SOCIÉTÉ DE GESTION JACQUES LANGIS INC.	1987 02 05	Gaspé
2430-3000 LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CO-PRO INC.	1987 02 10	Montréal
2429-0629 SOGEFIC INC.	1987 02 11	Rouyn-Noranda
2429-2369 SOUDURE MOBILE SERBO INC.	1987 02 12	Québec
2430-3828 SPORT NOUVELLE VAGUE INC.	1987 02 11	Montréal
2426-9508 SPOT STUDIO INC.	1987 02 05	Montréal
2429-3086 STATION DE SERVICE G. POMPEO INC.	1987 02 09	Montréal
2430-2457 STUDIO ÉNERGIE AÉROBIE INC.	1987 02 09	Laval
2430-3943 STUDIO PHOTO MARTINOT INC.	1987 02 12	Montréal
2430-2994 SUPER POTAGER INC.	1987 02 10	Montréal
2430-3059 LES SYSTÈMES DE MOBILITÉ JURÉ LTÉE	1987 02 10	Montréal
2429-3409 TAPIS D'AUJOURD'HUI INC.	1987 02 09	Laval
2429-0645 TAPIS LA TUQUE INC.	1987 02 11	Saint-Maurice
2430-3430 TAVERNE L'AMBIANCE INC.	1987 02 11	Montréal
2429-2278 TECAIR RÉFRIGÉRATION INC.	1987 02 11	Bedford
2430-3109 TECHNI-PLAST INC.	1987 02 10	Laval
2430-2812 TERRASSES VERSAILLES INC.	1987 02 10	Montréal
2430-2655 TOITURES BLAIS & CHAUSSÉ INC.	1987 02 10	Longueuil
2426-9573 TRANSIT ROYAL INC.	1987 02 05	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2429-1296 TRANSPORT GILLES AUDET INC.	1987 02 04	Bonaventure
2429-0942 TRANSPORT JEAN-GUY HARDY INC.	1987 02 11	Québec
2430-2879 TRANSPORT R. PIGEON INC.	1987 02 10	Richelieu
2430-4255 TRANSPORT YVON BOURGAULT INC.	1987 02 12	Saint-Hyacinthe
2426-9516 LE TRAVERSIER CLUB NAUTIQUE INC.	1987 02 05	Longueuil
2430-2796 TURGEON VANASSE & ASSOCIÉS INC.	1987 02 10	Saint-Hyacinthe
2430-3463 UNIGLOBE VOYAGES SOLEIL INC. UNIGLOBE SUN TRAVEL INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-2747 USINAGE ET FOURNITURE HANDY (1987) LTÉE	1987 02 10	Laval
2430-2036 USINAGE P.L. INC.	1987 02 06	Longueuil
2430-2317 VANAM INC.	1987 02 06	Montréal
2429-2849 VARIÉTÉS LE CHAMPENOIS INC.	1987 02 11	Longueuil
2430-2622 LES VÊTEMENTS MOBILES C.L. INC.	1987 02 10	Kamouraska
2430-3091 LE VIGNERON DE LA BAIE INC.	1987 02 10	Chicoutimi
2430-2937 VILLA D'AUTRAY INC.	1987 02 10	Joliette
2429-1197 VOILES SAINTONGE (MONTRÉAL) INC.	1987 02 06	Montréal
2429-0777 VOYAGES ST-HENRI INC.	1987 02 05	Montréal
2430-2291 YVES PLASSE CONCEPTEUR VISUEL INC.	1987 02 06	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1369-6737 LES AMÉNAGEMENTS L.A.P. INC.	1974 09 17	1987 02 05	
1174-3408 ARMAND ST-JACQUES INC.	1963 04 10	1987 02 06	
1504-2435 LES ARTS GRAPHIQUES LÉO INC.	1976 07 14	1987 02 09	
1467-3669 BELLERIVE & FILS INC.	1976 05 27	1987 02 10	
1365-9065 BOIS OMÉGA LTÉE	1975 06 19	1987 02 11	
1356-4661 CABLOVISION BAIE COMEAU INC.	1974 05 10	1987 02 05	
1202-5581 LA CIE ÉLECTRIQUE TRAHAN & MERCILLE LTÉE	1970 11 16	1987 02 05	
1466-6440 CLINIQUE DE RADIOLOGIE DE GRANBY INC.	1976 04 26	1987 02 05	
1504-2476 CLUB DE GOLF DE WATERLOO (1976) INC.	1976 07 14	1987 02 05	
1247-6727 COGESCO (ROUYN) LIMITÉE	1967 09 29	1987 02 10	
1258-9644 LES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES INC.	1953 03 04	1987 02 05	
1628-1222 C. LÉTOURNEAU (1978) INC.	1978 07 07	1987 02 05	LES BICYCLES QUILICOT INC.
1161-7776 DION CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.	1969 12 31	1987 02 10	
1632-2927 EDWIN GAUCHER & ASSOCIÉS INC.	1978 12 18	1987 02 10	GAUCHER, DESBIENS & ASSOCIÉS INC.
1624-2901 ENVIRO-SYSTÈMES INC.	1978 03 13	1987 02 11	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1638-9314 GESTION P.A. BONNEAU INC.	1979 09 24	1987 02 13	
1139-1323 LES GESTIONS C. LÉTOURNEAU INC.	1953 05 29	1987 02 05	
1179-0250 H. CODERRE & FILS CIE LTÉE	1953 04 16	1987 02 05	
1479-2345 LES INDUSTRIES MERCIER & FRÈRES INC.	1977 07 06	1987 02 09	
1128-6630 INEL ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC.	1965 01 20	1987 02 06	
1334-7513 JEAN FRÉCHETTE LTÉE	1973 08 01	1987 02 09	
1326-7794 JEAN & FRÈRES INC.	1972 05 12	1987 02 09	
1268-1029 J. DESCHÊNES INC.	1969 04 08	1987 02 10	
1330-6634 J.L.P. BÉLANGER INC.	1973 04 16	1987 02 12	
1356-7623 LÉONCE THIBODEAU & FILS LTÉE	1974 05 21	1987 02 09	
1276-1698 MAISON MOBILE RIVE SUD INC.	1965 04 05	1987 02 06	
1333-5906 MARCHÉ CHARLES TARDIF INC.	1972 10 13	1987 02 06	
1462-2229 PAGEAU, AUTO ÉLECTRIQUE INC.	1975 09 25	1987 02 09	
1371-9752 PAUL TALBOT & FILS LTÉE	1975 04 07	1987 02 06	
1113-1299 PHOTO LAB P.C.S. INC.	1964 02 14	1987 02 03	
1509-3594 PIROPRO INC.	1977 12 05	1987 02 09	
1231-1403 PLACEMENTS ALEXINA LTÉE	1957 02 11	1987 02 05	
1625-3866 PLACEMENTS DE LA RENAISSANCE INC.	1978 04 13	1987 02 12	LES PLACEMENTS BERNARD LEFEBVRE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1628-4283 LES PLACEMENTS T.A.T. INC.	1978 07 19	1987 02 09	
1347-5652 PLOMBERIE UNION LTÉE	1972 06 19	1987 02 09	
1633-2140 LES PRODUCTIONS MARIO LABBÉ INC.	1979 01 29	1987 02 05	
1106-6420 RÉPARATIONS GÉNÉRALES D'AUTOMOBILE OLYMPIQUE INC.	1969 11 10	1987 02 10	1106-6420 QUÉBEC INC.
1637-4969 ROSAIRE GAUTHIER & FILS LIMITÉE	1979 09 17	1987 02 05	
1277-6407 SERVICE DE LAVAGE NICOLET INC.	1972 03 14	1987 01 21	PROMOTIONS MICHEL PARADIS INC.
1117-9892 LES SPÉCIALISTES EN CLIMATISATION ET EN RÉFRIGÉRATION INC.	1964 12 14	1987 02 09	ajoutant la version: <i>AIR CONDITIONING & REFRIGERATION SPECIALISTS INC.</i>
1109-3028 STERLING TRADING CO. INC.	1955 03 04	1987 02 05	LA SOCIÉTÉ DE COMMERCE STERLING INC. <i>STERLING TRADING INC.</i>
1273-2772 S.R. MAÇONNERIE INC.	1968 11 15	1987 02 12	
1347-5793 TABOR CONSTRUCTION INC.	1972 07 05	1987 02 09	
1268-2720 TREMPE, PAQUETTE, BOUCHER & ASSOCIÉS INC.	1963 12 31	1987 02 09	
1142-3498 USINAGE ET FOURNITURE HANDY LTÉE	1953 05 28	1987 02 10	GESTION J.R. THÉRIEN INC.
1461-9662 VOYAGES CHAMPLAIN INC.	1975 11 18	1987 02 06	

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2429-2419 AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS BI- MATECH INC. <i>BIMATECH REALTY DEVELOPMENT INC.</i>	GESTIONS MAYCORP INC. AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS BI- MATECH INC.	1987 02 09	
2429-2195 MARTINEAU WALKER INC.	MARTINEAU WALKER INC. MARTINEAU WALKER (MON- TRÉAL) INC.	1987 02 01	Montréal
2429-2351 MINES ROUANDA INC. <i>ROUANDA MINES INC.</i>	RESSOURCES AIGUEBELLE INC. 2427-8491 QUÉBEC INC.	1987 02 13	Abitibi

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

51

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1461-9936 1461-9936 QUÉBEC INC.	1975 09 16	1987 02 05	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES J.R. INC.
2172-3283 2172-3283 QUÉBEC INC.	1984 07 06	1987 02 04	du capital-actions
2314-8000 2314-8000 QUÉBEC INC.	1985 01 07	1987 02 09	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES M.L. INC.
2316-1714 2316-1714 QUÉBEC INC.	1985 02 19	1987 02 09	de la dénomination sociale: PLANTE ET GRONDIN INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2317-8312 2317-8312 QUÉBEC INC.	1985 03 14	1987 02 12	de la dénomination sociale: ESPACE 22 INC.
2327-4434 2327-4434 QUÉBEC INC.	1985 09 19	1987 02 11	de la dénomination sociale: ENTREPRISES URBAIN SIMARD INC.
2333-2331 2333-2331 QUÉBEC INC.	1986 01 13	1987 02 06	de la dénomination sociale: SERVICES D'OPTIQUE BOURGAULT INC.
2411-8283 2411-8283 QUÉBEC INC.	1986 02 11	1987 02 05	1) de la dénomination sociale: DÉLICES DU CARREFOUR INC. 2) du district: Trois-Rivières
2420-5957 2420-5957 QUÉBEC INC.	1986 09 30	1987 02 04	de la dénomination sociale: SUPER-MARCHÉ ST-JEAN CHRYSOSTÔME INC.
2420-6633 2420-6633 QUÉBEC INC.	1986 06 26	1987 02 09	de la dénomination sociale: GESTION MICHEL BERGER INC.
2420-8241 2420-8241 QUÉBEC INC.	1986 10 08	1987 02 10	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS SAG-LAC INC.
2422-3992 2422-3992 QUÉBEC INC.	1986 11 19	1987 02 04	de la dénomination sociale: LES STUDIOS D'EXERCICE FEMME TOTALE INC.
2422-5435 2422-5435 QUÉBEC INC.	1986 12 02	1987 02 04	du capital-actions
2422-6946 2422-6946 QUÉBEC INC.	1986 12 04	1987 02 09	de la dénomination sociale: TRANSPORT FORESTIER BIC INC.
2423-1219 2423-1219 QUÉBEC INC.	1986 10 17	1987 02 06	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES GÉNÉRALES DUBÉ INC. 2) du district: Abitibi
2423-7794 2423-7794 QUÉBEC INC.	1986 11 05	1987 02 04	du district: Montréal
2423-7992 2423-7992 QUÉBEC INC.	1986 11 06	1987 02 10	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2423-8123 2423-8123 QUÉBEC INC.	1986 11 06	1987 02 09	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES VAL DES INC.
2424-4923 2424-4923 QUÉBEC INC.	1986 11 27	1987 02 09	de la dénomination sociale: BOUTIQUE GIVANTI INC.
2425-0250 2425-0250 QUÉBEC INC.	1986 12 12	1987 02 09	de la dénomination sociale: GESTION LANCAP (CANADA) INC. LANCAP HOLDING (CANADA) INC.
2425-3445 2425-3445 QUÉBEC INC.	1986 12 15	1987 02 06	du district: Québec
2425-3957 2425-3957 QUÉBEC INC.	1986 12 23	1987 02 05	de la dénomination sociale: STUDIO BEAUTÉ CONFIDENTIELLE INC.
2425-4773 2425-4773 QUÉBEC INC.	1986 12 22	1987 02 06	de la dénomination sociale: SIBO DESIGN INC.
2425-5887 2425-5887 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1987 02 04	du district: Montmagny
2425-6687 2425-6687 QUÉBEC INC.	1987 01 01	1987 02 03	de la dénomination sociale: LES LOCATIONS STEINBERG (1987) INC. STEINBERG LEASING (1987) INC.
2426-3915 2426-3915 QUÉBEC INC.	1987 01 26	1987 02 04	du district: Chicoutimi
2426-3923 2426-3923 QUÉBEC INC.	1987 01 26	1987 02 05	du district: Terrebonne
2426-3949 2426-3949 QUÉBEC INC.	1987 01 26	1987 02 06	du district: Charlevoix
2426-7064 2426-7064 QUÉBEC INC.	1987 01 30	1987 02 06	de la dénomination sociale: LA SCIERIE E.T. INC. E.T. SAW-MILL INC.
2427-3153 2427-3153 QUÉBEC INC.	1986 12 17	1987 02 12	de la dénomination sociale: RESTAURANT-BAR VOGUE (1987) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2434-4186 2434-4186 QUÉBEC INC.	1986 02 07	1987 02 05	1) de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS AILÉES INC. 2) du district: Terrebonne
2436-7583 2436-7583 QUÉBEC INC.	1986 04 25	1987 02 11	du district: Québec
2438-1196 2438-1196 QUÉBEC INC.	1986 06 20	1987 02 11	1) de la dénomination sociale: LOMER PROULX & FILS INC. 2) du district: Richelieu
2440-6761 2440-6761 QUÉBEC INC.	1986 09 25	1987 02 03	1) du district: Montréal 2) du capital-actions
1476-2181 ADMINISTRATION SAGA LIMITÉE	1977 04 04	1987 02 12	de la dénomination sociale: ADMINISTRATION MARRIOTT LTÉE
1347-5058 ANTAGON INTERNATIONAL LIMITÉE	1973 11 26	1987 02 05	du capital-actions
1143-6045 ASBESCO INC.	1928 09 29	1987 02 09	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ ASBESTONOS LTÉE ASBESTONOS CORPORATION LTD.
1141-1543 A.D. ÉLECTRIQUE INC.	1959 11 02	1987 02 05	de la dénomination sociale: GESTION A.C.F.N. INC.
1211-6885 CAMPING DEUX-MONTAGNES INC.	1964 06 26	1987 02 09	de la dénomination sociale: DOMAINE DE MAISONS MODULAIRES DEUX- MONTAGNES INC.
1848-5599 CENTRE DE LA SANTÉ JOLIETTE LTÉE	1981 07 15	1987 02 05	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES PÉRA INC.
1211-8865 CÉRAMIQUES DE MURI INC.	1968 06 06	1987 02 05	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE GESTION DE MURI INC.
1181-8382 LA CHEMISE LAPOINTE INC.	1957 12 30	1987 02 11	du capital-actions
1173-1239 CLAUDE LE BOTTIER INC.	1964 02 21	1987 02 10	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES J.R.S. PORTNEUF INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1188-9870 CONSTRUCTION EGIDE JEAN INC.	1967 11 20	1987 02 09	de la dénomination sociale: ENTREPRISES EGIDE JEAN INC.
2321-2616 CONSTRUCTIONS TNT INC.	1985 05 16	1987 02 06	du district: Terrebonne
2324-9733 COURRIER DU NORD INC.	1985 08 09	1987 02 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
2328-3518 ÉLECTRIPLUS ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	1985 10 04	1987 02 06	de la dénomination sociale: ELECTRIPLUS INC.
2411-6089 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES M.F.G. INC.	1986 02 05	1987 02 04	du district: Beauharnois
2439-0437 LES ENTREPRISES ROULI-BAC INC.	1986 07 28	1987 02 04	du capital-actions
1509-6787 LES ENTREPRISES SUPERLITHO INC.	1977 12 21	1987 02 05	de la dénomination sociale: 1509-6787 QUÉBEC INC.
1364-7516 FERME LEDUC ET FRÈRES LIMITÉE	1975 07 18	1987 02 06	du capital-actions
1364-7516 FERME LEDUC ET FRÈRES LIMITÉE	1975 07 18	1987 02 05	du capital-actions
1362-7807 FOURRURES ROMAN INC.	1975 04 09	1987 02 11	de la dénomination sociale: CORPORATION DE FOURRURES GOLDENBERG (1987) INC. GOLDENBERG FUR CORPORATION (1987) INC
2433-7974 LES FRANCHISES PARADE INC.	1985 10 23	1987 02 03	de la dénomination sociale: FRANCHISES DYNAMIQUES INC.
2313-3655 GESTION 1622 INC.	1984 11 30	1987 02 10	1) de la dénomination sociale: AUTODIUM INC. 2) du district: Joliette
1141-0362 GESTION A.D. VIAU LTÉE	1969 05 01	1987 02 09	1) du district: Terrebonne 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2324-0922 GESTION DA-NO INC.	1985 07 22	1987 02 10	du district: Montréal
2427-9622 GESTION FANDY INC.	1986 12 22	1987 02 06	de la dénomination sociale: GESTION SANDY INC.
2159-2811 GESTION LUC PELLETIER INC.	1983 08 24	1987 02 09	du capital-actions
2421-1641 GESTION NAN-TAL INC.	1986 10 14	1987 02 06	du district: Arthabaska
2412-3655 GESTION S.C. INC.	1986 02 20	1987 02 09	1) de la dénomination sociale: SERVICE D'ENTRETIEN EMPRO INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 9
2425-3676 GROUPE CONSEIL B+ INC.	1986 12 19	1987 02 10	de la dénomination sociale: GROUPE RESSOURCES B+ INC.
1847-6317 HÔTEL MOTEL CHARLES INC.	1981 06 19	1987 02 10	du capital-actions
1472-9958 LES HUILES LORD INC.	1977 01 10	1987 02 11	du capital-actions
2412-7961 LES IMMEUBLES ASMO INC.	1986 02 26	1987 02 13	de la dénomination sociale: ASPIRABEC INC.
1467-9096 LES IMPORTATIONS FABREVILLE INC.	1976 06 18	1987 02 05	du capital-actions
1635-4375 IMPRIMERIE IBERVILLE (1979) INC.	1979 04 11	1987 02 06	du capital-actions
2426-0044 LES INVESTISSEMENTS B. & J. LTÉE	1987 01 14	1987 02 11	du capital-actions
2334-6513 JEAN PERRIEN CONSEIL INC.	1986 02 03	1987 02 06	du district: Montréal
2326-1878 JOAILLERIE R. J. R. INC.	1985 08 27	1987 02 09	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS KASSIS INC.
1856-8865 JURE LTÉE	1982 04 14	1987 02 11	1) de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS JURÉ LTÉE 2) du capital-actions 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1253-6660 J.D. CONSTRUCTION INC.	1971 09 22	1987 02 10	du district: Montréal
2168-6092 J-C ADAM ASSURANCES INC.	1984 04 05	1987 02 04	de la dénomination sociale: J-C ADAM MARKETING INC.
2428-0638 LES ENTREPRISES DU-SO INC.	1986 12 31	1987 02 13	du capital-actions
2154-4036 MACHINERIES VITAL DOLBEC INC.	1983 04 21	1987 02 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
2425-0987 MARTINEAU, PROVENCHER, ROY, INC.	1986 12 16	1987 02 05	de la dénomination sociale: MARIE-CLAIRE MARTINEAU INC.
1646-3572 MASKA ÉLECTRIQUE LTÉE	1980 07 31	1987 02 09	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS G. BEAUDRY LTÉE
1472-8216 MENUISERIE VALBOIS INC.	1976 12 30	1987 02 12	de la dénomination sociale: VALBOIS ET ASSOCIÉS INC.
1138-5184 PIÈCES D'AUTO RICHARD LTÉE	1955 09 08	1987 02 12	de la dénomination sociale: 1138-5184 QUÉBEC INC.
2412-9322 PINOPLACE INC.	1986 02 28	1987 02 10	du district: Saint-François
1259-4636 PRIMA FILM INC.	1963 09 11	1987 02 12	du capital-actions
1470-7574 PRINCEFIB INC.	1976 10 13	1987 02 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
1283-9114 LES PRODUCTIONS SERGE GARANT INC.	1970 11 02	1987 02 09	du district: Saint-François
1624-8973 PRODUCTIONS SPECICI INC.	1978 04 06	1987 02 06	de la dénomination sociale: 1624-8973 QUÉBEC INC.
1114-6859 PRODUITS GUARANTEE FIL-TREKK INC.	1984 03 05	1987 02 06	de la dénomination sociale: 1114-6859 QUÉBEC INC.
1306-3854 PROGRAMMES MULTIVOX LTÉE	1958 08 18	1987 02 11	de la dénomination sociale: 1306-3854 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2412-8431 READIMEUBLE INC.	1986 02 28	1987 02 03	du district: Longueuil
1633-1407 LES RÉNOVATIONS B. L'ACADIE INC.	1979 01 26	1987 02 06	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION DACA INC.
1843-2286 RESSOURCES MINIÈRES ROUYN INC.	1981 02 12	1987 02 10	ajoutant la version: <i>ROUYN MINING RESOURCES INC.</i>
2412-8423 RIPOVEST INC.	1986 02 28	1987 02 10	du district: Saint-François
1140-8101 LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE	1955 11 08	1987 02 09	du capital-actions
2311-3830 LES ROUTIERS J.M.R. INC.	1984 10 18	1987 02 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
1186-7926 R. LAFLAMME & FRÈRE INC.	1959 04 28	1987 02 09	du capital-actions
2169-9319 LE SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE D.C. INC.	1984 05 08	1987 02 12	1) de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENTS D.C. INC. 2) du district: Laval
1346-8475 LES SERVICES PRÊT ET REVENU LTÉE	1973 11 23	1987 02 12	de la dénomination sociale: LES SERVICES FINANCIERS G.P.R. INC.
2329-2337 SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DES FORGES INC.	1985 10 22	1987 02 05	1) de la dénomination sociale: S.P.E.Q. DAVELUYVILLE INC. 2) du district: Arthabaska
2160-5449 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE J.E.M. LTÉE	1983 10 04	1987 02 05	de la dénomination sociale: LES COURTIER AFFILIÉS LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE JEM LTÉE
1844-7722 SPORT NEUVILLE INC.	1981 03 26	1987 02 10	de la dénomination sociale: FRENETTE BICYCLETES INC.
1468-0755 LES VOYAGES ULYSSE INC.	1976 06 25	1987 02 12	de la dénomination sociale: CLUB VOYAGES ULYSSE INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2429-1783 AÉRO-CLUB AIGLE PÊCHEUR INC.	1987 02 13	1239, St-Cyrille ouest, Sillery
2429-2617 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE ROCK FOREST INC.	1987 02 13	5130, boulevard Bourque, Rock Forest
2429-1957 L'ASSOCIATION DES AMIS DE CARIGNAN INC.	1987 02 13	Carignan
2429-2633 ASSOCIATION DES CENTRES I.D.E.O. DU QUÉBEC INC.	1987 02 13	9840, St-Denis, app. 2, Montréal
2428-7773 ASSOCIATION DES CERFS DE BEAUCE INC.	1987 02 13	Saint-Georges de Beauce
2429-1577 ASSOCIATION DES CHERCHEUSES ET DES CHERCHEURS ÉTUDIANT EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ LAVAL	1987 02 11	Université Laval, sciences éduca- tion, bureau 1166, Sainte-Foy
2429-1692 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RÉSIDENTS DU LAC MONDOR ET DES NEIGES	1987 02 11	4971, 85 ^e Avenue, Grand'Mère
2429-2591 ASSOCIATION DES SPÉCIALISTES EN CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN	1987 02 13	555, boulevard de l'Université, Chicoutimi
2429-1841 L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE	1987 02 09	L'Annonciation
2429-1874 ASSOCIATION DES V.T.T. DU TÉMISCOUATA INC.	1987 02 11	2, Maison Mobile, Cabano
2429-1932 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES USAGERS DU COURRIER ÉLECTRONIQUE	1987 02 11	1181, chemin du Quai, Saint-Nicolas

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2428-8243 ASSOCIATION RÉGIONALE DE RINGUETTE DE L'OUTAOUAIS, INC.	1987 02 13	428, rue Nadon, Maniwaki
2429-1858 ASSOCIATION SALVADORIENNE DE QUÉBEC	1987 02 09	880, Père Marquette, Québec
2429-1890 ATELIER DE RECHERCHE ET D'ANIMATION EN TRADITIONS AUTOCHTONES (A.R.A.T.A.) INC.	1987 02 11	560, rue Victoria, Greenfield Park
2429-1627 CAFÉ CHRÉTIEN DE TERREBONNE INC.	1987 02 09	Terrebonne
2429-1650 CAFÉ MULTI-ETHNIQUE DE MONTRÉAL-EST DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	1987 02 09	12215, Place Philippe Lebon, Rivière-des-Prairies
2429-1817 CENTRE POUR FEMMES IMMIGRANTES DE SHERBROOKE	1987 02 09	Sherbrooke
2429-1502 CENTRE SPORTIF & CULTUREL DU RICHELIEU (C.S.C.R.) INC.	1987 02 09	1714, Terrasse Scheffer, Chambly
2429-1643 CERCLE CULTUREL DE L'AMITIÉ DE RIMOUSKI INC.	1987 02 09	203, St-Louis, Rimouski
2429-1551 CERCLE D'AMITIÉ PAUL DANIS INC.	1987 02 11	2580, Cuvillier, Montréal
2429-1866 LA CHORALE W. LACHMAN <i>CHOR IM. W. LACHMANA</i>	1987 02 09	1956, rue Frontenac, Montréal
2428-2667 CLUB CYCLISTE SPORT EXPERT D'ABITIBI INC.	1987 02 13	4, 1 ^{re} Avenue ouest, bureau 18, Amos
2429-1544 CLUB DE DANSE CARRÉE KOUNTRY KOUSINS DE CHÂTEAUGUAY	1987 02 11	93, des Violettes, Châteauguay
2429-1676 LE CLUB DE PÊCHE & CHASSE DU LAC COLTON INC. <i>THE COLTON LAKE FISH & GAME CLUB INC.</i>	1987 02 09	245, rue Main, Shawville
2429-1601 CLUB DES ASSOCIÉS DU HOCKEY DE JOLIETTE	1987 02 13	614, Manseau, Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2429-1734 CLUB DU LAC BON AIR MATTAWIN	1987 02 11	2373, des Ormeaux, Shawinigan
2429-1569 CLUB NICOL	1987 02 11	1731, boulevard Valcartier, Valcartier
2429-1940 CLUB OPTIMISTE DE MARTINVILLE INC.	1987 02 13	Martinville
2429-1726 CLUB OPTIMISTE DE ST-ADOLPHE D'HOWARD INC.	1987 02 11	204, Zénith, Saint-Adolphe-d'Howard
2429-1759 CLUB OPTIMISTE DE ST-DIDACE, QUÉBEC	1987 02 13	380, rue Principale, Saint-Didace
2429-2609 CLUB OPTIMISTE HAUT D'ANJOU INC.	1987 02 13	8541, rue d'Allones, Anjou
2429-1916 COMITÉ D'ENVIRONNEMENT ET D'EMBELLISSEMENT DE LAC-À-LA-CROIX	1987 02 11	387, route rurale numéro 2, Lac-à-la-Croix
2429-1700 COMITÉ MARATHON AMÉRIQUE CENTRALE	1987 02 11	5721, Cartier, Montréal
2429-1825 COMPAGNONS DE L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE DRUMMONDVILLE	1987 02 09	211, rue St-Édouard, Drummondville
2429-1882 COMPTOIR FAMILIAL ARC-EN-CIEL	1987 02 11	Windsor
2429-1924 CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE ST-LAURENT ST. LAURENT-CONGREGATION OF JEHOVAH'S WITNESSES	1987 02 11	3901, Henri Bourassa ouest, Saint-Laurent
2429-1619 CORPORATION DE L'ALARME ET DE LA SÉCURITÉ DU QUÉBEC	1987 02 09	625, boulevard Dorchester ouest, bureau 900, Montréal
2429-1528 CORPORATION DES QUILLEURS DE BARRAUTE INC.	1987 02 11	411, 8 ^e Avenue, Barraute
2429-1973 CORPORATION TRAVAIL MALARTIC INC.	1987 02 13	Malartic
2429-1833 LES DYNAMIQUES D'ALMA INC.	1987 02 09	92, rue Ste-Anne est, Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2428-8409 FONDATION CLAUDE BEAUGRAND	1987 02 09	Montréal
2422-6383 FONDATION DE L'HÔPITAL CHRIST-ROI	1987 02 13	300, boulevard Hamel, Vanier
2429-1791 FONDATION SV	1987 02 13	1256, boulevard St-Cyrille ouest, Québec
2429-1635 LE FONDS D'AIDE DES POLICIERS RETRAITÉS C.U.M. INC.	1987 02 09	2051, rue Laplante, Chomedey
2421-7481 GARDERIE VILLERAY	1987 02 13	660, Villeray, Montréal
2429-1494 GROUPE - INFO - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - SECTEUR CONSTRUCTION INC.	1987 02 09	1279, boulevard Charest ouest, Québec
2429-1718 IMAGO THÉÂTRE, INC.	1987 02 11	5485, rue Avonmore, app. 17, Montréal
2429-1767 MUSÉE HISTORIQUE RÉGIONAL DE DEUX-MONTAGNES INC.	1987 02 13	83, rue Chénier, Saint-Eustache
2429-1536 LES POMPIERS DE ST-AMBROISE DE KILDARE INC.	1987 02 11	740, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
2429-1965 REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ	1987 02 13	Montréal
2429-1510 RENCONTRE INTERNATIONALE JACK KÉROUAC INC.	1987 02 11	129, Côte de la Montagne, Québec
2429-1593 SOCIÉTÉ POUR LA CRITIQUE D'ART AU QUÉBEC INC.	1987 02 13	342, boulevard des Prairies, Laval-des-Rapides
2429-2625 UNION DES PLONGEURS D'ALMA LES SÉBASTES	1987 02 13	390, St-Aimé, Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2429-1775 «AU 12-17» MAISON DES JEUNES DE ST-RÉDEMPTEUR	1987 02 13	95, 19 ^e Rue, Saint-Rédempteur
51		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1356-5809 L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES LÉVIS INC.	1974 05 15	1987 02 09	1) des objets 2) des dispositions
2151-5770 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PRO- FESSEURS DE TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT DU NIVEAU COLLÉGIAL	1983 02 22	1987 02 11	de la dénomination sociale: ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DE LA BUREAU- TIQUE (AQEEB)
1860-7721 LES ATELIERS ROLAND-PROULX	1982 09 03	1987 02 09	1) des objets 2) des dispositions
2151-1043 LA BIENNALE NATIONALE DE CÉRAMI- QUE DE TROIS-RIVIÈRES	1983 02 07	1987 02 09	1) de la dénomination sociale: BIENNALE NATIONALE DE CÉRA- MIQUE 2) des objets
2157-9057 LE CENTRE D'ENTRAIDE DES AÎNÉS DE BUCKINGHAM	1983 08 02	1987 02 09	1) des objets 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: 10
2320-4373 CERCLE LONGUEUILLOIS DE L'IMAGI- NAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE (CLIC) INC.	1985 08 07	1987 02 09	de la dénomination sociale: CINÉ-CLIC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1507-1574 CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE	1977 09 13	1987 02 09	1) du siège social: 15, rue Belvédère nord, Sherbrooke 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
2153-5596 LES FÊTES POPULAIRES DE MATANE 1534-1984 INC.	1983 03 31	1987 02 09	de la dénomination sociale: LES FÊTES POPULAIRES DE MATANE INC.
2153-5596 LES FÊTES POPULAIRES DE MATANE 1534-1984 INC.	1983 03 31	1987 02 09	des objets
2419-6701 FONDATION DES DAMES AUXILIAIRES DE TÉMISCAMING	1986 08 27	1987 02 11	des objets
1315-1899 THE HESS B. FINESTONE FOUNDATION IN MEMORY OF THE LATE JACOB AND JENNY FINESTONE	1953 01 27	1987 02 09	de la dénomination sociale: LA FONDATION HESS B. ET DIANA FINESTONE THE HESS B. AND DIANA FINESTONE FOUNDATION
1641-0318 LES LOGEMENTS POPULAIRES DU BAS ST-LAURENT INC.	1980 01 22	1987 02 11	des dispositions
2173-3415 MAISON DE LA MISÉRICORDE ST-FÉLIX	1984 09 24	1987 02 09	1) du siège social: 830, 2 ^e rang Ramsay, Saint-Félix-de-Valois 2) des objets 3) des dispositions
2162-4432 LA MAISON MIKANA INC.	1984 03 09	1987 02 09	des objets
2151-5572 ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN DU GRAND MONTRÉAL	1983 02 18	1987 02 09	des dispositions
1852-3076 REGROUPEMENT DES BÉNÉFICIAIRES HANDICAPÉS DU C.L.S.C. GASTON- LESSARD	1981 11 12	1987 02 09	1) de la dénomination sociale: REGROUPEMENT DES BÉNÉFICIAIRES HANDICAPÉS PHYSIQUES DU C.L.S.C. GASTON- LESSARD INC. 2) des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2169-6018 SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE L'AR- CHPEL LES PÉLERINS	1984 05 09	1987 02 11	des dispositions

51

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1627-4508 CENTRE DE RENOUVEAU CHRÉTIEN DE LA POCATIÈRE	MAISON DE LA PAIX DE LA POCATIÈRE	1978 06 14
1856-7321 CIRCUIT SQUATEC INC.	CIRCUIT SERGE PELLETIER SQUATEC INC.	1982 04 13
2150-7512 LE COMITÉ DE CITOYENS DE LAC MALARTIC (SECTEUR PLACE NORMANDIN ET BÉLI- VEAU)	LE COMITÉ DE CITOYENS DE LAC MALARTIC (SECTEUR RUE NORMANDIN)	1983 01 27
1110-8289 PRESTON, PHIPPS INC.	GESTION M.P.G. PRISTEP INC.	1933 10 17
1259-8074 STANBRIDGE HUNTING AND FISHING ASSO- CIATION	ASSOCIATION DE CHASSE, DE PÊCHE ET DE TIR DE STANBRIDGE	1952 12 02

51

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution — Demandes de

2173-7002 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2173-7002 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 15 décembre 1986

49967 *Le président et directeur général,*
GAÉTAN THÉRIAULT

ACHILLE OUELLETTE & FILS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ACHILLE OUELLETTE & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Laurier, le 1^{er} septembre 1986

49979 *Le procureur de la compagnie,*
JACQUES RICHARD, avocat

AIR IMAGE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AIR IMAGE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Liboire, le 16 février 1987

49980 *Pour la compagnie,*
FRANÇOIS LALONDE

ALIMENTATION ST-FRANÇOIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALIMENTATION ST-FRANÇOIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 décembre 1986

49968 *Les procureurs de la compagnie,*
DE GRANDPRÉ, GODIN

ASSOCIATION COUR D'ÉCOLE BOURGEOYS-CHAMPAGNAT

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION COUR D'ÉCOLE BOURGEOYS-CHAMPAGNAT» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 19 février 1987

50017 *Pour la compagnie,*
JOHANE FONTAINE

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 20 février 1987

49981 *Pour la compagnie,*
MARTIN FOY

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA FISSURE LABIALE ET PALATINE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA FISSURE LABIALE ET PALATINE INC.» demandera à l'ins-

pecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 février 1987

50005

Pour la compagnie,
GILLES HURTUBISE

ATELIER PIROUETTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ATELIER PIROUETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Liboire, le 16 février 1987

49982

Pour la compagnie,
FRANÇOIS LALONDE

BICYCLETTES NATIONALES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BICYCLETTES NATIONALES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Georges, le 17 février 1987

50048

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

BOUTIQUE LA RÉVÉRENCE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BOUTIQUE LA RÉVÉRENCE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 29 janvier 1987

49983

Les procureurs de la compagnie,
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR ET FORTIN

CENTRE D'ART DU DIMANCHE POUR LA FAMILLE SUNDAY FAMILY ART CENTRE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE D'ART DU DIMANCHE POUR LA FAMILLE—SUNDAY FAMILY ART CENTRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 février 1987

50018

La présidente,
RHODA GRANATSTEIN

CENTRE DU BRÛLEUR À L'HUILE LOTBINIÈRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE DU BRÛLEUR À L'HUILE LOTBINIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Croix, le 11 février 1987

50019

Pour la compagnie,
EDMOND DAIGLE

CLASSICA 2000 INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLASSICA 2000 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 3 février 1987

49984

Pour la compagnie,
FRANCINE HOULE

CLUB SOCIAL, SERVICES INFORMATIQUES, SECAL, JONQUIÈRE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB SOCIAL, SERVICES INFORMATIQUES, SECAL, JONQUIÈRE» demandera à l'inspecteur gé-

ral des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 14 février 1987

50020

Pour la compagnie,
LAURETTE HUBERT

CLUB XM-RADIO MOUSTACHE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB XM-RADIO MOUSTACHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Évain, le 15 février 1987

49969

Pour la compagnie,
LYNA GIGNAC

COMITÉ VILLEBOIS 35-85

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ VILLEBOIS 35-85» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Villebois, le 4 février 1987

50049

La vice-présidente,
ROSE MARQUIS

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-JÉRÔME MÉTROPOLITAIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-JÉRÔME MÉTROPOLITAIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 29 janvier 1987

49985

Les procureurs de la compagnie,
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR ET FORTIN

CORPORATION QUÉBEC SHIP RIGGERS & SAIL MAKERS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CORPORATION QUÉBEC SHIP RIGGERS & SAIL MAKERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Shannon, le 6 février 1987

50050

Pour la compagnie,
ALICE O'HEARN

DC INFORMATIQUE LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DC INFORMATIQUE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 19 février 1987

50021

Pour la compagnie,
DANIELLE CANTIN

DENIS DENIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DENIS DENIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Donnacona, le 11 février 1987

50064

Le secrétaire,
BENOIT DENIS

ÉCO-NERGIE GRAND'MÈRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉCO-NERGIE GRAND-MÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Grand-Mère, le 13 janvier 1987

50022

Le secrétaire,
PIERRE ASSELIN

ENTRETIEN DE BÂTISSSES LAKESHORE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTRETIEN DE BÂTISSSES LAKESHORE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 janvier 1987

50051 *Le procureur de la compagnie,*
MICHEL BENOÎT, *avocat*

GESTION PRAG INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION PRAG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 février 1987

49988 *Les procureurs de la compagnie,*
BOISVERT, GAUDREAU, *avocats*

GALERIE D'ART LANGELIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GALERIE D'ART LANGELIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 janvier 1987

50052 *Le président,*
TEWFICK CHEMTOB

GIRARD FAFARD & ASSOCIÉS

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GIRARD FAFARD & ASSOCIÉS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 8 février 1987

50065 *Pour la compagnie,*
ROMAIN FAFARD

GARDERIE DE CAUSAPSCAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GARDERIE DE CAUSAPSCAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Causapscal, le 18 février 1987

49986 *La secrétaire,*
JACYNTHÉ FERLAND

GROUPE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES GERE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GROUPE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES GERE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1987

49989 *Pour la compagnie,*
ANDRÉ LEVERT

GESTION CLIFFORD GERVAIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION CLIFFORD GERVAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn-Noranda, le 30 janvier 1987

49987 *Les procureurs de la compagnie,*
GUERTIN & BUREAU, *avocats*

HARPADOR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HARPADOR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 15 février 1987

49970 *Pour la compagnie,*
MICHEL LAROCHE

IMMEUBLES H.R. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IMMEUBLES H.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 janvier 1987

50023

Les procureurs de la compagnie,
AUBUT, CHABOT, avocats

JACQUES DUGAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JACQUES DUGAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Bernières, le 19 février 1987

49990

Pour la compagnie,
GHYSLAIN VAILLANCOURT, adm. A.

IMPRIMERIE SIMON LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IMPRIMERIE SIMON LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 février 1987

50024

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT, avocats

LA CONSCIENCE VERTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CONSCIENCE VERTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Verdun, le 16 février 1987

50006

La présidente,
AURORE MARLEAU

ISOLATION NATIONALE ET LOCATION INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ISOLATION NATIONALE ET LOCATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

La Malbaie, le 19 février 1987

50025

Le président,
JEAN-CLAUDE MORIN

**LA CORPORATION DE VOYAGE ZIZANIS
ZIZANIS TRAVEL CORP.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CORPORATION DE VOYAGE ZIZANIS—ZIZANIS TRAVEL CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1987

49994

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, SHEPPARD, BORENSTEIN,
SHAPIRO, avocats

J.P. RACINE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «J.P. RACINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 11 décembre 1986

49991

Le président,
JEAN-PAUL RACINE

**LA LIGUE DE HOCKEY AMICALE
ÉTIENNE-DESMARTEAUX**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA LIGUE DE HOCKEY AMICALE ÉTIENNE-DESMARTEAUX» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 février 1987

50053

Pour la compagnie,
RAYMOND BOUDREAU

LAREAU ET CHARRON LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAREAU ET CHARRON LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Lambert, le 17 février 1987

50054

Pour la compagnie,
J.G. LAFRANCE, C.G.A.

LE CENTRE DES LOISIRS DES CÈDRES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE CENTRE DES LOISIRS DES CÈDRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Les Cèdres, le 3 février 1987

49971

Le secrétaire-trésorier,
NORMAND MEILLEUR

LE COMITÉ DU 50^e DE GRANADA

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE COMITÉ DU 50^e DE GRANADA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Granada, le 16 février 1987

50026

La présidente,
CARMEL THÉRIAULT

LE PETIT BRUNCH DÉCARIE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE PETIT BRUNCH DÉCARIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Outremont, le 19 février 1987

50055

Pour la compagnie,
RENÉ GODBOUT

LES APPARTEMENTS DE LA RUE DES SEIGNEURS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES APPARTEMENTS DE LA RUE DES SEIGNEURS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 3 février 1987

50007

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE DESCOTEAUX, notaire

LES ENTREPRISES DE PLACEMENTS VICTORIEN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES DE PLACEMENTS VICTORIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Les Cèdres, le 20 janvier 1987

49972

Le secrétaire,
VICTORIEN DESROSNIERS

LES ENTREPRISES MACADÉAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES MACADÉAR INC.» demandera

à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cowansville, le 4 février 1987

49992

Le secrétaire,
MARCEL CARREAU

LES IMMEUBLES DUPERNAY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES DUPERNAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 février 1987

50056

Le secrétaire,
ROBERT CREVIER

LES IMMEUBLES TEGA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES TEGA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 janvier 1987

50057

Le procureur de la compagnie,
HÉLÈNE BARETTE RICHER, *avocate*

LES JARDINS DE LA CAPITALE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES JARDINS DE LA CAPITALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 février 1987

49973

Pour la compagnie,
ROLL GRENIER

LES PLACEMENTS A.J.E. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS A.J.E. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 9 février 1987

50066

Le procureur de la compagnie,
MICHEL MAURICE DAGENAI

LES PRODUCTIONS CONTRE-JOUR

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PRODUCTIONS CONTRE-JOUR» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1987

50067

La présidente,
SOPHIE BISSONNETTE

MAGDER HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAGDER HOLDINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 février 1987

49993

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER, *avocats*

MAISONNEUVE HOLDINGS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAISONNEUVE HOLDINGS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 décembre 1986

50058

Les procureurs de la compagnie,
LAPOINTE, ROSENSTEIN

MOTEL HÔTEL AZTEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MOTEL HÔTEL AZTEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 février 1987

50059

Pour la compagnie,
PIERRE MICHON

SERVICE D'INFORMATIQUE TELEMED INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SERVICE D'INFORMATIQUE TELEMED INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 janvier 1987

50061

Le secrétaire-trésorier,
SERGE LAURIN

NAVIRES OCÉANOGRAPHIQUES RIMOUSKI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NAVIRES OCÉANOGRAPHIQUES RIMOUSKI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 11 février 1987

50060

Les procureurs de la compagnie,
GENDREAU, PELLETIER & ASSOCIÉS

SIGNAUX ASTRAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SIGNAUX ASTRAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Baie-d'Urfé, le 16 février 1987

50062

Pour la compagnie,
ROGER LALONDE

PLAFORMIX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLAFORMIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Iberville, le 12 février 1987

49974

Pour la compagnie,
GERMAIN VÉRONNEAU

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE RIMOUSKI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE RIMOUSKI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 2 février 1987

49975

Le procureur de la compagnie,
JOSEPH BÉRUBÉ, notaire

PLOMBERIE FERNAND LAPOINTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLOMBERIE FERNAND LAPOINTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Dolbeau, le 8 septembre 1986

50068

Le secrétaire,
FERNAND LAPOINTE

SPIRALDO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SPIRALDO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 4 février 1987

50063

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES HALLÉ

STRAT LTÉE

Cap-Rouge, le 23 février 1987

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «STRAT LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

50069

La présidente,
LOUISE LANGLOIS

Mascouche, le 17 février 1987

50027

Le secrétaire,
LUCIEN THIVIERGE

VAILLANCOURT CHAUSSURES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VAILLANCOURT CHAUSSURES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

THÉÂTRE DU TRACEL

Laval, le 9 février 1987

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «THÉÂTRE DU TRACEL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

50070

Le procureur de la compagnie,
MICHEL MAURICE DAGENAIS

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version
**Nom d'emprunt

Date du
permis

1257-9041 **
PLACEMENTS LONDRINA ANSTALT INC.

1987 02 05

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Coopératives — Loi sur les

Délivrance des statuts de constitution

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
232-167	COOP D'HABITATION DU JOLICOIN	1986 12 03
340-376	COOPÉRATIVE D'ENTRETIEN LE COUP DE MAIN	1986 12 11
232-168	COOPÉRATIVE D'HABITATION FOU-RIRE DU SUD-OUEST (MONTREAL)	1986 12 19
284-009	COOPÉRATIVE DE L'ENTRAIDE DIABÉTIQUE DE L'ESTRIE	1986 12 03
340-374	COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE QUALI-PLUS	1986 12 03
260-122	COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE PAUL-HUBERT	1986 12 03
260-123	COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE LA PETITE-NATION	1986 12 19
340-375	ORION, COOPÉRATIVE DE RECHERCHE ET DE CONSEIL	1986 12 02

52

*Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU*

Délivrance des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale des syndicats	Date de la continuation
274-001	COOPÉRATIVE ANTENNE T.V. ST-ZACHARIE	ANTENNE T.V. DE ST-ZACHARIE	1985 12 11
213-004	LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE ST-MALACHIE	LE SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE ST-MALACHIE	1986 12 11
213-002	LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE LA GUADELOUPE	LE SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE NOTRE-DAME	1986 12 03
213-003	LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ACÉRICULTEURS DE STE-MARIE	LE SYNDICAT COOPÉRATIF DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE STE-MARIE	1986 12 08

52

*Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU*

Délivrance de statuts de modification d'une coopérative, fédération et confédération

Le ministre de l'Industrie, du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de modification aux coopératives, fédérations et confédérations suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
231-706	COOPÉRATIVE D'HABITATION REGAIN DE VIE DE POINTE-AUX-TREMBLES	objet	1986 12 02
224-018	COOPÉRATIVE DE COMMERCE D'ALIMENTS NATURELS «L'ESSENTIELLE»	anc. dén. soc.: L'ESSENTIELLE COOPÉRATIVE D'ALIMENTS NATURELS	1986 12 11
260-060	COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE CRITNE	autres dispositions: montant de la part sociale soit portée de 2 \$ à 5 \$	1986 12 12

52

*Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU*

CHAÎNE COOPÉRATIVE DU SAGUENAY

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 31 janvier 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN*

52

CO-OP DES CONSOMMATEURS DE SAINT-GABRIEL

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 28 septembre 1985.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir

demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN*

52

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION SAINE DU LEVANT

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 31 août 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN*

52

MAGASIN CO-OP DE ST-DAMASE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 2 février 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

52

MAGASIN CO-OP DE ST-VICTOR

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 3 février 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

52

UNICOOP, COOPÉRATIVE AGRICOLE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 31 janvier 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

*Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,*
MARC JEAN

52

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Octave Doiron**

Succession de Octave Doiron, en son vivant de Saint-Alexis-de-Matapédia, décédé le 24 décembre 1985.

Le soussigné donne avis, qu'il a cessé d'agir en qualité de curateur d'office à cette succession puisqu'il s'est avéré que tous les héritiers légaux au 1^{er} ordre n'avaient pas renoncé à celle-ci.

Mon avis de qualité avait été publié dans ce journal le 13 août 1986.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ PIREST, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 02 18	Rue de la Reine, C.P. 1456, Gaspé, QC, G0C 1R0
		<i>Le protonotaire de la Cour supérieure, district judiciaire de Gaspé, P. B. CLOUTIER</i>

53

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OBERON 1987	1987 02 13	Rouyn-Noranda
		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Rouyn-Noranda, GUYLEINE CHAMPAGNE</i>

53

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
153615 CANADA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 01 06	5645, Grande-Allée, local 110, Brossard, QC, J4Z 3G3
2426-5074 QUÉBEC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 29	1253, avenue McGill College, local 260, Montréal, QC, H3B 2Y5
LE BALAGE OUEST, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE BALAGE WEST AND COMPANY LIMITED	1987 01 26	1801, McGill Collège, local 550, Montréal, H3A 2N4

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
CALGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CALGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage Montréal, QC
CENTRES PYRAMID ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>PYRAMID CENTERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 19	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
LES FILMS CAPRICORN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 30	1981, avenue McGill College, tour Esso, local 750, Montréal, QC, H3A 2X3
LES FILMS GÉMEAUX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 30	1981, avenue McGill College, tour Esso, local 750, Montréal, QC, H3A 2X3
FORT ATKINSON ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>FORT ATKINSON PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
GARY ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>GARY PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
GESTION GYNECO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 30	2, rue Riverview, LaSalle, QC, H8R 3R8
GESTION S.M.N., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 30	812, rue Rockland, Outremont, Montréal, QC, H2V 2Z9
HALES CORNER ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>HALES CORNER PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
HICKORY ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>HICKORY ASSOCIATES AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 19	il n'y a pas d'adresse
ILLGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>ILLGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
ILLNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>ILLNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage Montréal, QC

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
INDGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>INDGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage Montréal, QC
LES INVESTISSEMENTS GUGEON MORISSET, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 29	739, avenue Dunlop, Outremont, QC, H2V 2W5
LES INVESTISSEMENTS SAB ET COMPAGNIE, LIMITÉE <i>SAB INVESTMENTS AND COMPANY, LIMITED</i>	1987 01 05	11813, Louis-Sicotte, Rivière-des-Prairies, QC, H1E 3N3
KANGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>KANGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
KANNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>KANNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
KANSAS CITY ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>KANSAS CITY PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC,
KENOSHA ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>KENOSHA PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
MADISON ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MADISON PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
MANCHESTER ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MANCHESTER PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
MARGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MARGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
MICNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MICNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
MINGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MINGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
MINNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MINNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
MISGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MISGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC,
MISNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>MISNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
OAKDALE ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>OAKDALE PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC,
OTTAWA ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>OTTAWA PARTNERS AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC,
PARK SQUARE ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>PARK SQUARE ASSOCIATES AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 19	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
PLACEMENTS CÔTE VERTU, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CÔTE VERTU INVESTMENTS, AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	1255, boul. Laird, local 188, Mont-Royal, QC, H3P 2T1
PLAZA SORTIE 60, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 12 19	5645, Grande-Allée, local 110, Brossard, QC, J4Z 3G3
RECHERCHE VENGA 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>VENGA RESEARCH 1987, AND COMPANY LIMITED</i>	1987 01 05	666, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1E7
SOCIÉTÉ DE AGENIE FILMS 1987 III, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 01 07	1155, boul. Dorchester Ouest, Montréal, QC, H3B 3S6
SOCIÉTÉ DE AGENIE FILMS 1987 II, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 01 07	1155, boul. Dorchester Ouest, Montréal, QC, H3B 3S6
SOCIÉTÉ DE AGENIE FILMS 1987 I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 01 07	1155, boul. Dorchester Ouest, Montréal, QC, H3B 3S6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE I <i>1987 CINÉMAPHILE I AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE II <i>1987 CINÉMAPHILE II AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE III <i>1987 CINÉMAPHILE III AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 CINÉMAPHILE IV <i>1987 CINÉMAPHILE IV AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM I <i>1987-FILM I AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	175, boul. Montpellier St-Laurent, QC, H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM II <i>1987-FILM II AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	175, boul. Montpellier St-Laurent, QC, H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM III <i>1987-FILM III AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	175, boul. Montpellier St-Laurent, QC, H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM IV <i>1987-FILM IV AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	175, boul. Montpellier St-Laurent, QC, H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987-FILM V <i>1987-FILM V AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	175, boul. Montpellier St-Laurent, QC, H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1987 FILMS ALLÉGRO <i>1987 ALLEGRO FILMS AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ALLÉGRO I <i>ALLEGRO FILM I AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 22	373, rue St-Paul Ouest, local 200, Montréal, QC, H2Y 2A7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ALLÉGRO II <i>ALLEGRO FILM II AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 22	373, rue St-Paul Ouest, local 200, Montréal, QC, H2Y 2A7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AUTOPSIE DE LA VIOLENCE	1986 12 16	7229, rue Casgrain, Montréal, QC, H2R 1Y2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE A. V. G. ENR.	1987 01 07	31, place Redpath Montréal, H3G 1E2

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AZUR	1986 12 30	2440 place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BINO FABULE	1986 12 29	1151, Alexandre-de-Sève, Montréal, QC, H2L 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BISHOP (1986) <i>BISHOP (1986) AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 19	1115, rue Sherbrooke Ouest, local 1401, Montréal, QC, H3A 1H3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BOB MORANE	1987 01 06	5257, rue Berri, Montréal, QC, H2J 2S7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CENTRE MÉDICAL PIERRE BOUCHER	1986 12 30	1735, Croissant Surprenant, Brossard, QC, J4X 1R8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAM	1986 12 18	1175, rue Champlain, Montréal, QC, H2L 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-FUND <i>CINE-FUND AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 01 06	1010, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 2R7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-1	1986 12 30	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-2	1986 12 30	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-3	1986 12 30	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMA SS 1986-4	1986 12 30	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMAGIE	1987 01 06	640, rue St-Paul Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3C 1L9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMARS IV <i>CINEMARS IV AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMARS V <i>CINEMARS V AND COMPANY LIMITED</i>	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉMONT	1986 12 18	1175, rue Champlain, Montréal, QC, H2L 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉNOVA	1986 12 18	1175, rue Champlain, Montréal, QC, H2L 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINMAX	1986 12 18	1175, rue Champlain, Montréal, QC, H2L 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLETE 5650 SHERBROOKE OUEST ENR.	1986 12 30	2055, rue Peel, local 225 Montréal, QC, H3A 1V4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CRÉPUSCULE	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Montréal, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'ANIMATION	1986 12 29	1151, Alexandre-de-Sève, Montréal, QC, H2L 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'ANIMATION GRAPHIQUE	1986 12 30	1151, Alexandre-de-Sève, Montréal, QC, H2L 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DAR DEUX <i>DAR TWO AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 23	5, place Ville-Marie, local 1700, Montréal, QC, H3B 2G2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DEBUISSY	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC, J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE, CANACORD, 1987 <i>CANACORD MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP 1987 AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	425, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, QC, H3A 3G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DRACO	1987 01 07	77, William-Paul, Verdun, QC, H3E 1M7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DULUTH ET ST-URBAIN	1986 12 16	7229, rue Casgrain, Montréal, QC, H2R 1Y2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ÉCRAN MAGIQUE	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ESTEREL	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC, J3Y 1V1

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATIONS GOLDEN DAY GOLDEN DAY EXPLORATIONS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1986 12 16	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1100, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FILMNEUF	1986 12 18	1175, rue Champlain, Montréal, QC, H2L 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN BULL 1986	1986 12 19	275, St-Jacques, local 10, Montréal, QC, H2Y 1M9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN CASA 1986	1986 12 19	275, St-Jacques, local 10, Montréal, QC H2Y 1M9
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HDR	1986 12 30	4236, rue Joliette, Montréal, QC, H1W 3H2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HORIZON	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÔTEL PLUS	1986 12 29	410, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1B3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMBROGLIO	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMLAC	1986 12 29	1175, rue de Champlain, Montréal, H2L 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INTER-VENTES	1986 12 30	326, rue St-Paul Ouest, 2 ^e étage, Montréal, QC, H2Y 2A3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IZAR	1987 01 07	77, William-Paul, Verdun, QC, H3E 1M7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JACOLA	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC, J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JM	1986 12 29	410, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1B3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JOUTEL	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC J3Y 1V1

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE	1986 12 29	1151, Alexandre-de-Sève, Montréal, QC, H2L 2T7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA GUÊPE	1986 12 30	326, rue St-Paul Ouest, 2 ^e étage, Montréal, QC, H2Y 2A3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE II	1986 12 30	450, rue St-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA TRINITÉ	1987 01 06	5257, rue Berri, Montréal, QC, H2J 2S7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L. B. L. ENR.	1987 01 26	1660, chemin du Tremblay, local 200, Longueuil, QC, J4N 1E1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LDF	1986 12 30	4236, rue Joliette, Montréal, QC, H1W 3H2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CLUB DE HOCKEY LE NATIONAL	1986 12 30	450, rue St-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES DUNES	1986 12 18	4060, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal, QC, H3Z 2Z3
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES SAULES ENR.	1987 01 05	4055, Mont-Royal Est, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES SOLEILS	1986 12 18	4060, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal, QC, H3Z 2Z3
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES VERRIÈRES DE BELLEROSÉ	1987 01 06	7585, Lacordaire, bureau 1, St-Léonard, QC, H1S 2A6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LISGAR	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC, J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUCA I	1986 12 30	1338, rue Sainte-Catherine Est Montréal, QC, H2L 2H5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUCA II	1986 12 30	1338, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, QC, H2L 2H5

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUNE D'ARGENT	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUPUS	1987 01 07	77, William-Paul, Verdun, QC, H3E 1M7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAISON HOLLOWAY <i>HOLLOWAY HOUSE PARTNERS COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	6787, ch. Côte-St-Luc, local 639, Côte-St-Luc, QC H4V 2Z6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MARIE S'EN VA-T-EN VILLE	1986 12 29	7229, rue Casgrain, Montréal, QC, H2R 1Y2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAUFORT 1987	1987 01 26	1, place Ville-Marie, local 2727, Montréal, QC, H3B 4G4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MULTIPLANE	1987 01 06	640, rue St-Paul Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3C 1L9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NAMUR	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC, J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OR ET PAPIER	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OTIS	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC, J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PIXIMAGE	1987 01 06	640, rue St-Paul Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3C 1L9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLATINE DE LA FOSSE 1987-1 <i>LA FOSSE PLATINUM 1987-1 AND COMPANY, LIMITED</i>	1986 12 30	169, avenue Perreault, Val-d'Or, QC, J9P 2H1
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POINTE SAINTE-FOY	1986 12 30	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1110, Montréal, QC, H2L 1K7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PULSIONS	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RIPON	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROLLET	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RUPERT	1986 12 30	4830, montée St-Hubert, St-Hubert, QC J3Y 1V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SAFED SAFED AND COMPANY, LIMITED (PARTNERSHIP)	1986 12 12	4818, avenue du Parc, Montréal, QC, H2V 4E6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SCHIZO	1986 12 30	326, rue St-Paul Ouest, 2 ^e étage, Montréal, QC, H2Y 2A3
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-MALO - LONGUEUIL	1986 12 30	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1110, Montréal, QC, H2L 1K7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOPACTION	1987 01 06	640, rue St-Paul Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3C 1L9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SUMMUM	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILMS I FILM SYNDICATE I AND COMPANY LIMITED	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILMS II FILM SYNDICATE II AND COMPANY LIMITED	1986 12 30	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TERREUR À LA MANICOUAGAN	1987 01 06	5257, rue Berri, Montréal, QC, H2J 2S7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE THE GOBLINS GATE	1986 12 29	1151, Alexandre-de-Sève, Montréal, QC, H2L 2T7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VFX	1986 12 30	4236, rue Joliette, Montréal, QC, H1W 3H2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ZÉNITH	1986 12 30	2440, place Neptune, local 3, Brossard, QC, J4Y 1R4

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SPRINGFIELDMIS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SPRINGFIELDMIS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
WICHITA ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE WICHITA PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
WISGROSS ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE WISGROSS PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC
WISNET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE WISNET PARTNERS AND COMPANY, LIMITED	1986 12 12	630, boul. Dorchester Ouest, 32 ^e étage, Montréal, QC

*Le protonotaire adjoint de la
Cour supérieure, district judiciaire
de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

53

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
GESTION J. & H., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 02 13	114, rue Alexandre, Valleyfield, QC, J6S 3R2

*Le protonotaire de la
Cour supérieure de Beauharnois,
ANDRÉ MÉNARD*

53

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA SARRE 600-15-000078-87	1987 02 05	Rouyn-Noranda

*Le protonotaire adjoint de la Cour
supérieure, district de Rouyn-Noranda,
GUYLEINE CHAMPAGNE*

53

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Canassurance, Compagnie d'assurances générales Inc. Canassurance General Insurance Company Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes, en date du 1987 02 09, constituant en corporation M.M. Maurice A. Massé, administrateur, 1212, des Pins Ouest, appartement 1802, Montréal; Claude Ferron, administrateur, 620, avenue Victoria, Westmount; H. Marcel Caron, comptable agréé, 115, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont; Gaston R. Boyer, comptable agréé, 3465, rue Redpath, Montréal; Pierre Julien, administrateur, 12515, avenue Albert-Prévost, Montréal; Marc Thomassin, administrateur, 7410, place Melraux, Brossard; Claude Gauthier, administrateur, 679, Marie-Anne, Saint-Hilaire; sous la dénomination sociale « Canassurance, Compagnie d'assurances générales Inc. — Canassurance General Insurance Company Inc. ».

Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2429-1668*

51

L'Équitable Compagnie d'Assurances Générales Demande de remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné que L'Équitable Compagnie d'Assurances Générales a cessé d'exercer toute activité dans la catégorie de l'assurance maritime depuis le 31 décembre 1976 et que ces obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires ayant été intégralement remplies, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après la publication du présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement et ce, pour les fins de la catégorie de l'assurance maritime.

Toute personne désirant s'opposer à cette demande est priée de le faire auprès de l'inspecteur général des institutions financières dans un écrit énonçant son opposition.

Sillery, le 20 février 1987

*Les procureurs de la requérante,
SMITH, TACHÉ & FORBES*

51

Ministères — Avis concernant les

Énergie et Ressources

Cadastres

Village de Bryson

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 573 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juillet 1985

Remplacer: le lot 519 et une partie des lots 440-1, 441-2 440 et 441 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juillet 1985.

Cadastre: Bryson, village de
Division d'enregistrement: Pontiac
Municipalité: village de Bryson

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
276743

54

Village de Chapeau

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 165 et 166 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Remplacer: le lot 48 et une partie des lots 47 et 49 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Cadastre: Chapeau, village de
Division d'enregistrement: Pontiac
Municipalité: village de Chapeau

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279200

54

Paroisse de Chicoutimi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1A-220 à 1A-226 du rang VII s.o.c.s. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Remplacer: une partie des lots 1A-190-1 et 1A-190 du rang VII s.o.c.s. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
280649

54

Village de Coaticook

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2111 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: une partie des lots 217-38 et 217-39 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Coaticook, village de
Division d'enregistrement: Coaticook
Municipalité: la ville de Coaticook

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
278910

54

Canton de Granby

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 632-83 à 632-89 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: les lots 632-69 à 632-72 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Granby, canton de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la ville de Granby

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279839

54

Village de Lauzon

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1223 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Remplacer: les lots 35-1, 35-2, 49-1, 73-1, 73-2, 74-1, 74-2, 80-1, 80-2, 81-1, 81-2, 105-1, 105-2, 106-1, 106-2, 110-1, 110-2, 131-13 à 131-20, 139-1, 139-2, 140-1, 140-2, 141-1-1, 141-2-1, 141-1, 141-2, 176-1, 215-1, 563-1 à 563-3, 35, 49 à 55, 72 à 82, 105 à 111, 139 à 141, 176, 273, 274, 382, 383, 384, 563, 564 et 565 et une partie des lots 215, 562, deux parties des lots 273A, 385-2, 385 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Cadastre: Lauzon, village de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Lauzon

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
277606

54

Village de Lauzon

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1224 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Remplacer: les lots 6-5-1, 6-5-2, 4-2, 5-2, 6-1 à 6-30, 11-2, 12-2, 14-1, 14-2, 1, 2, 3, 13, 14, 1126, à 1128 et

une partie des lots 4, 5, 11, 12, 27-1, 27-2, 26, 27 et les blocs 1, 2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Cadastre: Lauzon, village de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Lauzon

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
277607

54

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5133 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 mai 1985

Remplacer: le lot 2893 et une partie du lot 2894 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 mai 1985

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
601986

54

Village de Richelieu

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 101 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: le lot 85-43 une partie des lots 82, 85 et la partie restante du lot 82-95 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Richelieu, village de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Richelieu

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
276403

54

Village de Richelieu

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 102 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 84 et 85 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Richelieu, village de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Richelieu

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
278118

54

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1033-71-5 et 1033-71-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Remplacer: le lot 1033-71-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Loretteville

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279382

54

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 73-816 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1985

Remplacer: les lots 73-246 à 73-252, 73-278 à 73-284 et une partie des lots 73-158 et 73-212 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1985

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
277533

54

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 530 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: une partie du lot 31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
602704

54

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 529 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: une partie du lot 372 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
602703

54

Paroisse de Sainte-Flore

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 134-563 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: la partie restante du lot 134-478-3 et une partie du lot 134-478 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Flore, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Grand-Mère

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279616

54

Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 567, 568 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juillet 1985

Remplacer: une partie des lots 212-241 et 212 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juillet 1985

Cadastre: Saint-Germain-de-Rimouski, paroisse de
Division d'enregistrement: Rimouski
Municipalité: la ville de Rimouski

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279907

54

Paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 280-38 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juillet 1985

Remplacer: une partie des lots 280-2-76, 280-2-77 et 280-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juillet 1985

Cadastre: Saint-Joseph-de-Chambly, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Chambly

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
278379

54

Paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1078 en vertu des dispositions des articles 2174b du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c.C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juillet 1985.

Remplacer: une partie des lots 319, 321, 322 et la partie restante du lot 323 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juillet 1985

Cadastre: Saint-Joseph-de-Lanoraie, paroisse de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: Lanoraie-D'Autray

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279685

54

Paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 147-150 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Remplacer: le lot 147-68 et une partie du lot 147-67 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Marie-de-Monnoir, paroisse de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Marieville

Québec, le 18 février 1987

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
279712

54

Industrie et du Commerce

Association des gens d'affaires de l'Axe St-Paul / Vieux-Port

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux du secteur du Vieux-Québec et de l'Axe St-Paul / Vieux-Port délimité à l'ouest par l'extrémité nord-ouest de la Fortification, la porte Saint-Jean, la porte Kent, la porte Saint-Louis et la Fortification jusqu'à la Citadelle, au sud par la Citadelle, la terrasse Dufferin et la falaise jusqu'à l'extrémité sud de la rue Petit-Champlain, à l'est par le boulevard Champlain, place Marché Champlain et la rue Dalhousie jusqu'à la rencontre de la rue Saint-André, au nord par la rue Saint-André, le carré Parent, la ruelle Légaré, la côte Dinan, la côte du Palais et la côte Samson jusqu'à l'extrémité nord-ouest de la Fortification, à exercer leurs activités pendant des périodes où ces activités sont interdites par la présente loi et ce du 1^{er} janvier 1987 au 31 décembre 1987.

Québec, le 16 février 1987

*Le ministre de l'Industrie
et du Commerce,*
DANIEL JOHNSON

52

Proclamations

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda à la municipalité de D'Alembert

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 9 mai 1986, sera annexée à la municipalité de D'Alembert, dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 17 février 1987.

La description officielle des limites du territoire non organisé situé dans les cantons de Duprat et de Montbray, dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, à être annexé à la municipalité de D'Alembert, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 37 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du Conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 17 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 106

53

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda à la municipalité d'Arntfield

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 9 mai 1986, sera annexée à la municipalité d'Arntfield, dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 17 février 1987.

La description officielle des limites du territoire non organisé situé dans le canton de Montbray, dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, à être annexé à la municipalité d'Arntfield, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 37 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du Conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 17 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 107

53

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé de la paroisse de Saint-Timothée à la municipalité du village de Saint-Timothée, dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Timothée, dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 27 mai 1986, sera annexée à la municipalité du village de Saint-Timothée, dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1986.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Timothée et annexé à la municipalité du village de Saint-Timothée, dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 38 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 45 de ce Code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le jour de sa publication ou le jour ultérieur qui y est fixé.

Québec, le 27 novembre 1986

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 102

53

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda à la municipalité d'Évain

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 9 mai 1986, sera annexée à la municipalité d'Évain, dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 17 février 1987.

La description officielle des limites du territoire non organisé situé dans les cantons de Duprat et de Montbray, dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, à être annexé à la municipalité d'Évain, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 37 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du Conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 17 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 105

53

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Saint-Jérôme sur le territoire de la municipalité de Prévost

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIVIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de Prévost sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Saint-Jérôme, comme si ces deux villes n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales, adoptée le 11 février 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 186-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la municipalité de Prévost a adopté le Règlement numéro 186-86 et l'a modifié par la résolution numéro 339-11-86, adoptée le 10 novembre 1986, à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Saint-Jérôme.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, par son Règlement numéro C-1471 modifié par la résolution numéro 86-11-15109, adoptée le 26 novembre 1986, a concouru dans la teneur du règlement et de la résolution adoptés par le Conseil municipal de la municipalité de Prévost.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 11 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 103

53

[L.S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'application au cadastre d'une partie du canton de Brest, district électoral de Duplessis, de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) fixe à la quinzième journée suivant la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur du plan originaire et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Brest à l'endroit des lots 1 à 231 et de leurs subdivisions respectives et 232 à 410 du village de

Lourdes-de-Blanc-Sablon, et du lot 1 de l'Anse-des-Dunes, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles;

b) indique que ce plan originaire et révisé est déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer une copie certifiée de ce plan originaire et révisé au bureau d'enregistrement de Sept-Îles ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;

c) informe le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement ledit plan originaire et révisé;

d) porte notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre de l'Énergie et des Ressources délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) ordonne que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit, pour lequel un plan originaire et révisé a été déposé, soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172a du Code civil;

f) informe aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée, le 4 février 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 159-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11), le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait dresser un plan originaire et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Brest à l'endroit des lots 1 à 231 et de leurs subdivisions respectives et 232 à 410 du village-de-Lourdes-de-Blanc-Sablon, et du lot 1 de l'Anse-des-Dunes, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles.

Conformément aux articles 2 et 3 de cette loi, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer:

1. le 29 septembre 1986, aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, ce plan originaire et révisé;

2. le 6 octobre 1986, au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles à Sept-Îles, une copie certifiée de ce plan originaire et révisé;

3. le 14 octobre 1986, au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, une copie certifiée de ce plan originaire et révisé.

Conformément aux articles 4 et 5 de la même loi, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi est fixée par proclamation et cette proclamation est publiée deux fois consécutivement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 98

45-9-2

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'application au cadastre d'une partie du canton de Brest, district électoral de Duplessis, de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) fixe à la quinzième journée suivant la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur du plan originaire et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Brest à l'endroit des lots 1 à 31, 33 à 55 et de leurs subdivisions respectives et 56 à 97 du rang Ouest de la rivière Blanc-Sablon, village de Blanc-Sablon, des lots 1 à 72, 74, 76 à 91 et 98 à 127 et leurs subdivisions respectives et 128 à 238 du rang Est de la rivière Blanc-Sablon, village de Blanc-Sablon, et des blocs 1, 3, E et F, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles;

b) indique que ce plan originaire et révisé est déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer une copie certifiée de ce plan originaire et révisé au bureau d'enregistrement de Sept-Îles ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;

c) informe le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement ledit plan originaire et révisé;

d) porte notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre de l'Énergie et des Ressources délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) ordonne que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit, pour lequel un plan originaire et révisé a été déposé, soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172a du Code civil;

f) informe aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée, le 4 février 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 160-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11), le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait dresser un plan originaire et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Brest à l'endroit des lots 1 à 31, 33 à 55 et de leurs subdivisions respectives et 56 à 97 du rang Ouest de la rivière Blanc-Sablon, village de Blanc-Sablon, des lots 1 à 72, 74, 76 à 91 et 98 à 127 et de leurs subdivisions respectives et 128 à 238 du rang Est de la rivière Blanc-Sablon, village de Blanc-Sablon, et des blocs 1, 3, E et F, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles.

Conformément aux articles 2 et 3 de cette loi, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer:

1. le 29 octobre 1986, aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, ce plan originaire et révisé;

2. le 7 novembre 1986, au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles à Sept-Îles, une copie certifiée de ce plan originaire et révisé;

3. le 13 novembre 1986, au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, une copie certifiée de ce plan originaire et révisé.

Conformément aux articles 4 et 5 de la même loi, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi est fixée par proclamation et cette proclamation est publiée deux fois consécutivement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508

Folio: 99

45-9-2

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'application au cadastre d'une partie du canton de Phélypeaux, district électoral de Duplessis, de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) fixe à la quinzième journée suivant la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur du plan originaire et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Phélypeaux à l'endroit des lots 12 à 54 et de leurs subdivisions respectives et 55 à 98 du village de Baie-du-Milieu, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles;

b) indique que ce plan originaire et révisé est déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer une copie certifiée de ce plan originaire et révisé au bureau

d'enregistrement de Sept-Îles ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;

c) informe le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement ledit plan original et révisé;

d) porte notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre de l'Énergie et des Ressources délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) ordonne que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit, pour lequel un plan original et révisé a été déposé, soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172a du Code civil;

f) informe aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée, le 4 février 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 161-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11), le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait dresser un plan original et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Phélypeaux à l'endroit des lots 12 à 54 et de leurs subdivisions respectives et 55 à 98 du village de Baie-du-Milieu, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles.

Conformément aux articles 2 et 3 de cette loi, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer:

1. le 29 septembre 1986, aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, ce plan original et révisé;
2. le 6 octobre 1986, au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles à Sept-Îles, une copie certifiée de ce plan original et révisé;
3. le 14 octobre 1986, au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corpora-

tion municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, une copie certifiée de ce plan original et révisé.

Conformément aux articles 4 et 5 de la même loi, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi est fixée par proclamation et cette proclamation est publiée deux fois consécutivement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508

Folio: 100

45-9-2

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'application au cadastre d'une partie du canton de Pontchartrain, district électoral de Duplessis, de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) fixe à la quinzième journée suivant la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur du plan original et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Pontchartrain à l'endroit des lots 1 à 100 et de leurs subdivisions respectives et 101 à 223 de la Baie-du-Vieux-Fort (village de Terre), et du bloc 1, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles;

b) indique que ce plan original et révisé est déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer une copie certifiée de ce plan original et révisé au bureau d'enregistrement de Sept-Îles ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;

c) informe le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement ledit plan original et révisé;

d) porte notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre de l'Énergie et des Ressources délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) ordonne que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit, pour lequel un plan originaire et révisé a été déposé, soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172a du Code civil;

f) informe aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée le 4 février 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 162-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11), le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait dresser un plan originaire et révisé, dans le district électoral de Duplessis, pour une partie du cadastre du canton de Pontchartrain à l'endroit des lots 1 à 100 et de leurs subdivisions respectives et 101 à 223 de la Baie-du-Vieux-Fort (village de Terre), et du bloc 1, le tout situé dans la division d'enregistrement de Sept-Îles.

Conformément aux articles 2 et 3 de cette loi, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer:

1. le 29 octobre 1986, aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, ce plan originaire et révisé;

2. le 7 novembre 1986, au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles à Sept-Îles, une copie certifiée de ce plan originaire et révisé;

3. le 13 novembre 1986, au bureau désigné par lui, à savoir celui de l'administrateur municipal de la corporation municipale de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, une copie certifiée de ce plan originaire et révisé.

Conformément aux articles 4 et 5 de la même loi, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi est fixée par proclamation et cette proclamation est publiée deux fois consécutivement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 4 février 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 101

45-9-2

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Gérard Parizeau, Ltée

Avis est, par les présentes, donné que Gérard Parizeau, Ltée déposera aussitôt que possible devant le Parlement du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de lui permettre de se transformer, continuer, proroger et constituer en société régie par la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Montréal, le 19 février 1987

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS &
BOURQUE

50014

Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard

Avis est, par les présentes, donné que la corporation municipale de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, s'adressera au Parlement pour demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé, afin de procéder à l'annexion d'un certain territoire connu comme étant une partie des lots 1 et 2 du rang II et les lots 1, 2 et 3 du rang III du canton de Fournier et ce, avec effet rétroactif.

Saint-Cyrille-de-Lessard, le 25 février 1987

50079

La secrétaire-trésorière,
JEANNINE THIBAUT

Séminaire de Québec

Prenez avis que le Séminaire de Québec, corporation ayant son siège social dans la ville de Québec, province de Québec, présentera au Parlement de Québec, lors de la prochaine session, un projet de loi d'intérêt privé

pour modifier sa loi constitutive, soit la Loi concernant le Séminaire de Québec (1979, c. 96), afin que la corporation Le Petit Séminaire de Québec cesse d'être la corporation auxiliaire du Séminaire de Québec au sens et en vertu de la Loi concernant le Séminaire de Québec.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi d'intérêt privé ci-avant mentionné, doit en informer le directeur de la législation.

Québec, le 25 février 1987

50080 *Les procureurs de la corporation,*
MES BEAUVAIS, TRUCHON & ASSOCIÉS

Succession Alexandre Blouin

Avis est, par les présentes, donné que madame Rachel Fortin Blouin, domiciliée et résidant au 2533, chemin Saint-Louis, Sillery, et ses enfants Claude Blouin, domicilié et résidant au 1259, de la Sapinière, Cap-Rouge, Mona Blouin, domiciliée et résidant au 1452, du Monet, Sainte-Foy, et Line Blouin, domiciliée et résidant au 2533, chemin Saint-Louis, Sillery, déposeront devant le Parlement un projet de loi d'intérêt privé, ayant pour objet d'autoriser les exécuteurs testamentaires et fiduciaires à procéder au partage du capital de la succession en faveur desdits enfants Claude, Mona et Line.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Québec, le 23 février 1987

50076 *Les procureurs des pétitionnaires,*
MARTINEAU, WALKER

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publié conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 3 janvier 1987.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
---------------------------	---------------------------------	---

Médecins omnipraticiens

Région de Québec

Pomerleau, Claude-V., 12530, boulevard Lacroix, ville de Saint-Georges, QC, G5Y 1M3	86 11 09	86 12 20
---	----------	----------

Région de Montréal

D'annunzio, Mario-J., 75, Grignon, St-Eustache, QC, J7P 4J2	87 02 08	
Duclos, Serge, 201, 9 ^e Avenue, Deux-Montagnes, QC, J7R 3M1	87 02 08	87 02 14
Légaré, Jean-Jacques, 75, Grignon, St-Eustache, QC, J7R 4J2	87 02 11	

	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Professionnels non participants		
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Robillard, Eugène, 5577, avenue Woodbury, Montréal, QC, H3T 1S6	76 08 29	87 01 10
Williams, Joan A., 1538, Sherbrooke Ouest, local 919, Montréal, QC, H3G 1L5	87 02 20	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Robichaud, Médéric, C.P. 6209, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	87 01 06
50034		

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Saint-Alexandre

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 30 janvier 1987, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Gilles Bonneau, commerçant, 115, Saint-Gérard, Saint-Alexandre, QC, J0J 1S0; monsieur Charlemagne Vaillancourt, agriculteur, 2325, rang Kempt, Saint-Alexandre, QC, J0J 1S0; madame Lucette Messier, céramiste, 1472, montée de la Station, Saint-Alexandre, QC, J0J 1S0; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Alexandre dans le district judiciaire d'Iberville.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
ME JEAN-LUC LESAGE, avocat

50016

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004532-865
S. 460-18-000377-877

ROLLAND LEDOUX, domicilié et résidant au 34, rue Régent, Greenfield-Park, district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-VICTOR DUPUIS, résidant au 6, rue Edison, Saint-Lambert, et DENISE MORIN, résidant au 797, rue Miller, Greenfield-Park, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité du canton de Shefford, connu et désigné comme étant une partie du lot mille cent deux (ptie 1102) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford; ladite partie 1102, mesurant quarante-six mètres et quatre-vingt-huit centièmes (46,88 m) dans la ligne nord, quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) dans la ligne est, quarante-six mètres et cinq centièmes (46,05 m) dans la

ligne sud, et quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) dans la ligne ouest; contenant en superficie sept cent cinq mètres carrés et cinq dixièmes (705,5 m²); bornée vers le nord et le sud par d'autres parties dudit lot 1102, vers l'est par une autre partie du lot 1102 servant de passage (chemin des chalets), et vers l'ouest par le lac de Waterloo; avec un chalet dessus érigé. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, avec et sujet à une servitude de passage enregistrée sous le no 224220. Tel que le tout apparaît au plan préparé par Robert Desrochers, daté du 22 mars 1982. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 3 906,17 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, local 1.24, Granby, le MARDI QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1987 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ME SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 18 février 1987

50077

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
Nos 550-02-000473-83
550-18-001174-867

291360 ONTARIO LTD., corporation légalement constituée et faisant affaires sous les nom et raison sociale de Lorne's Electric, 55, Daniel Street North, Arnprior, Ontario, partie demanderesse, et STAN DIMOFF, 28, Foxleigh, Kanata, Ontario, et ayant aussi des biens dans le district de Hull, partie défenderesse.

Désignation:

« La moitié indivise d'un immeuble, appartenant à Stan Dimoff, connu et désigné comme étant le lot dix (10), subdivision dix (10) rang Douze (rg 12), municipalité de Val-des-Monts, canton de Templeton. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de mille trois cent quarante-quatre dollars (1 344,00 \$). Ce montant minimum fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de la moitié indivise de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1987 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour provinciale
Hull, le 28 janvier 1987

50003

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001133-852

ANDRÉ DESJARDINS, domicilié et résidant au 103, rue Kennilworth, Ottawa, province d'Ontario, partie demanderesse, et **ROBERT SAUVÉ**, domicilié et résidant au 34, Port-Royal, Aylmer, province de Québec, partie défenderesse.

Désignation:

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro treize (13-103), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Trois (rg 3), canton de Hull, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec; avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances, incluant celle portant le numéro d'immeuble 34, Port-Royal, ville d'Aylmer, province de Québec. Sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de trente-cinq mille

sept cent soixante-neuf dollars et soixante-quinze cents (35 769,75 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, Maniwaki, 266, rue Notre-Dame, Gatineau, QC, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1987 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 27 janvier 1987

50015

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-05-000198-851
755-18-000001-876

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, partie demanderesse, contre PIÈCE D'AUTO IMPORT MARTIN & ASS. INC. et MADELEINE TURCOTTE, domiciliée au 143, rue Mercier, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, district d'Iberville, partie défenderesse.

« La partie est du lot numéro cent dix-sept du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean, contenant soixante-dix pieds anglais de largeur sur cent vingt pieds français de profondeur, plus ou moins, et bornée en front par la rue Frontenac, à l'ouest par le résidu dudit lot, au nord par le lot 116-A dudit cadastre et à l'est par le lot numéro 116 du même cadastre. »

Évaluation municipale: 200 100,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 58 029,00 \$ en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ BEAUCHAMP

Bureau du shérif
Cour supérieure

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 février 1987 50040

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-002436-843

CANERGIE INC., corporation dûment constituée selon la loi, ayant son siège social et son bureau principal au 23, chemin Lakeview, Baie-d'Urfé, district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre JOHN MACROPOULOS, domicilié et résidant au 565, Dorais, ville et district de Montréal, et faisant affaires seul au 920, boulevard de Maisonneuve Est, ville et district de Montréal, sous les nom et raison sociale de LES ENTREPRISES JOHN'S PLACE et AUDIO MAISONNEUVE LTD, corporation ayant son siège social et son bureau principal au 920, de Maisonneuve Est, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

1. « Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire numéro mille trois cent vingt-sept (1327) au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, ville de Montréal.

2. Cette propriété est un terrain, ayant une superficie approximative de neuf cent trente-neuf mètres carrés et deux dixièmes (939,2 m²), situé en la ville de Montréal, avec bâtisses portant les numéros 912 à 928 Est, de Maisonneuve, et 1481 à 1489, Saint-André, sur lequel est érigé un édifice à appartements à trois niveaux hors terre et un niveau souterrain, le tout étant ci-après appelé l'immeuble.

3. Ledit immeuble a fait l'objet d'une subdivision, pour les fins de la présente déclaration de copropriété, selon les plans dûment déposés au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, pour former les lots de subdivision décrits aux termes des articles 13 et 14 ci-après.

4. L'immeuble décrit ci-dessus est libre de tous privilèges et hypothèques, sauf et excepté; une hypothèque en faveur de la Caisse Populaire Mistral aux termes d'un acte passé devant le notaire soussigné, le 10 septembre 1985, et enregistré à Montréal sous le numéro 3631099.

5. Aucune ouverture ou vue dans l'immeuble affecté par les présentes ne sera considérée illégale nonobstant les articles 535 et 537 du Code civil.

Excluant

Un appartement détenu en copropriété situé dans l'immeuble portant le numéro 1489 de la rue Saint-André à Montréal et comprenant:

a) un appartement, partie exclusive, désigné comme étant le lot numéro deux cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-sept (1327-202) figurant sur le cadastre du quartier Saint-Jacques, ville de Montréal;

b) les 0,07653 indivis, afférents à la partie exclusive susdite, des parties communes désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-sept (1327-1 et 2) figurant sur le cadastre du quartier Saint-Jacques, ville de Montréal;

c) une partie exclusive désignée comme étant les lots numéros S zéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-sept (1327-S02) figurant sur le cadastre du quartier Saint-Jacques, ville de Montréal. Cette partie exclusive est l'emplacement de stationnement numéro S02 attribué à la partie exclusive décrite ci-dessus en a;

d) les 0,00379 indivis, afférents à la partie exclusive mentionnée ci-dessus en c, des parties communes désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-sept (1327-1 et 2) figurant sur le cadastre du quartier Saint-Jacques, ville de Montréal.

Le tout sous réserve des dispositions de la déclaration de copropriété signée devant notaire, le 21 juillet 1986, et enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3751729. »

La mise à prix est fixée à 98 235,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 février 1987

50041

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.P.Q. 200-02-002432-864
C.S.Q. 200-05-000408-877
S. 200-18-000019-875

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 1279, boulevard Charest Ouest, Québec, district de Québec, demanderesse, contre GÉRARD CAIRE, domicilié et résidant au 4589 G, de la Futaie, Saint-Augustin, district de Québec, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision six de la subdivision vingt-deux du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (517-22-6) pour la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, division d'enregistrement de Portneuf, portant le numéro d'immeuble 4589, G, de la Futaie, Saint-Augustin, avec bâtisses dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents (23 887,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le TREIZIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 mars 1987

50042

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000379-854
S. 200-18-000024-875

CAISSÉ POPULAIRE DE FORTIERVILLE, 506, avenue du Foyer, Fortierville, demanderesse, contre RAYMOND DEMERS, 7564, rue Marie-Victorin, Saint-Louis-de-Lotbinière, défendeur.

« 1. Une terre située à Leclercville, comté de Lotbinière, contenant trois arpents, six perches, douze pieds de largeur, mesure du cadastre, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro un (1^{re} ptie), du cadastre officiel du village de Leclercville, division d'enregistrement de Lotbinière, et compris dans les bornes et limites suivantes: vers le nord-est par le lot 2 du même cadastre; vers le sud-est par les terres du Deuxième Rang; vers le sud-ouest par la route et vers le nord-ouest par un ruisseau, appelé ruisseau St-Michel soit, à partie du lot 1, ci-après décrite et à partie du lot 1, propriété de Raymond E. Demers. Sauf et à distraire dudit immeuble la partie vendue à M. André Turcotte, mesurant deux cents pieds (200 pi) dans ses lignes est et ouest et six cent soixante-douze pieds (672 pi) dans ses lignes nord et sud, la ligne nord dudit terrain étant située à vingt-deux arpents (22 arp) de la route publique ou route 132 et bornée comme suit: vers le nord par partie du lot 1; vers l'est par le lot 2; vers le sud par partie du lot 1 et vers l'ouest par la route publique. Les parties du lot 1, qui bornent au nord et au sud, sont la propriété de Raymond Demers. Sujet le lot 1 à une servitude en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte, dont copie a été enregistrée à Sainte-Croix, sous le numéro 79081. Sujet le lot 1 à un droit de passage en faveur de Jean Berchmans Tousignant, à perpétuité, à pied et en véhicule de toute sorte, pour permettre de communiquer au chemin public à partir de la terre propriété de Jean Berchmans Tousignant, tel qu'il appert d'un acte dont copie a été enregistrée à Sainte-Croix, sous le numéro 94184. Sujet ledit immeuble à un droit de passage en faveur dudit André Turcotte ou représentants, par le chemin existant du côté nord du lot 1, et sur toute la profondeur dudit terrain; le tout tel que plus amplement mentionné en un acte dont copie a été enregistrée à Sainte-Croix sous le numéro 118338.

2. Un terrain situé au même endroit, mesurant trois cent trente-cinq pieds (335 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par la largeur comprise entre la route publique, et le terrain, propriété de Raymond E. Demers, la ligne nord-est du terrain, étant situé à trois cent soixante-quinze pieds (375 pi) de distance de la ligne du terrain, propriété de Olivier Guimont (lot 2) et parallèle à cette dernière ligne, connue et désignée

comme étant une partie du lot numéro 1 du cadastre officiel susdit et bornée comme suit: vers le nord-ouest par partie du lot 1, propriété de Conrad Bernier, ou ayants droit, par partie du lot 1, propriété de Yvette Gagnon ou ayants droit, par deux (2) autres parties du lot 1, propriété de Yvon Demers ou ayants droit, et par partie du lot 1, propriété de Raymond E. Demers, vers le nord-est, par partie du lot 1, propriété de Raymond E. Demers; vers le sud-est, au ruisseau nommé ruisseau St-Michel, soit à partie du lot 1, ci-dessus décrite vers le sud-ouest, par la route.

3. Une terre située au même endroit, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux (2^{de} ptie), du cadastre susdit, contenant deux arpents, une perche et douze pieds de largeur, soit la largeur cadastrale, sur une profondeur approximative de douze arpents et demi et compris entre les bornes et limites suivantes: en front, vers le nord-ouest, par un ruisseau nommé ruisseau St-Michel; vers le nord-est par la partie du lot 3 ci-après décrite; vers le sud-ouest par la partie du lot 1 ci-dessus décrite en 1. et vers le sud-est par partie du lot 2, propriété de Jean Berchmans Tousignant.

4. Une autre terre située au même endroit, contenant deux arpents, une perche et douze pieds de largeur, soit la largeur cadastrale connue et désignée comme étant une partie du lot numéro trois (3^{de} ptie) du cadastre officiel susdit, compris dans les limites et bornes suivantes: en front, vers le nord-ouest, par un ruisseau nommé ruisseau St-Michel; vers le nord-est par le lot 4 du même cadastre; vers le sud-ouest par le lot 2; et vers le sud-est par les terres du Deuxième Rang; À distraire un petit terrain appartenant au Gouvernement du Canada, sur lequel est construit un phare et l'usage d'un chemin qui y conduit. M. Raymond E. Demers cède cependant à M. Raymond Demers, tous les droits auxquels il peut prétendre sur ce terrain et ce droit de passage et accessoires. Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte dont copie a été enregistrée à Sainte-Croix sous le numéro 73796.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et avec toute servitude active ou passive, apparente ou occulte, pouvant grever ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à dix mille trois cent cinquante dollars (10 350,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le TREIZIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 mars 1987

50045

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000206-860
S. 200-18-000023-877

CAISSE POPULAIRE DE ST-BERNARD, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 1497, Saint-Georges, Saint-Bernard, comté de Dorchester, district de Beauce, demanderesse, contre FERME CINDY INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 376, rue du Cap, Saint-Bernard, comté de Dorchester, district de Beauce, et SYLVIE POULIN et PIERRE LECLERC, tous deux domiciliés et résidant au 376, rue du Cap, Saint-Bernard, comté de Dorchester, district de Beauce, défendeurs conjoints et solidaires, et GONZAGUE LACASSE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 778, rue Saint-Georges, Saint-Bernard, comté de Dorchester, district de Beauce, et SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA SEIGNEURIE, régie par la Loi sur les sociétés coopératives agricoles, ayant son bureau à Saint-Narcisse, comté de Lotbinière, district de Beauce, mis en cause.

« Un immeuble situé à Saint-Narcisse, Lotbinière, connu et désigné comme étant une partie du lot original numéro cent trente et un (131 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Narcisse, division d'enregistrement de Lotbinière. Cette partie du lot 131, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le sud-est par le chemin public (partie du lot deux (ptie 2) du cadastre de la paroisse de Saint-Patrice), mesurant le long de cette limite cinq arpents; vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 131, propriété de François Nadeau, mesurant le long de cette limite mille trois cent cinquante pieds (1 350 pi); vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 131, propriété de Véronique Brouard, mesurant le long de cette limite six cent vingt-six pieds (626 pi); et vers le nord-est par le lot 131-1, propriété de Amédée Goulet, mesurant le long de cette limite deux cent cinquante pieds (250 pi), et par une autre partie dudit lot 131, propriété de Alexandre Goulet, mesurant le long de cette limite

mille cent pieds (1 100 pi). Le tout plus ou moins et mesures anglaises; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, y compris le soigneur automatique y installé à perpétuelle demeure. Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Québec-Téléphone suivant acte enregistré à Lotbinière, le 30 janvier 1974, sous le numéro 115651. Sujet également ledit immeuble à une servitude de passage en faveur de la partie du lot 131, appartenant à dame Véronique Brouard, située au nord-ouest de l'immeuble ci-dessus décrit, pour communiquer du chemin public audit immeuble, dans le chemin de sortie existant présentement, le tout découlant de l'acte enregistré à Lotbinière, le 30 juillet 1974, sous le numéro 117349. À distraire toutefois dudit immeuble cette partie avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, mesurant, mesures anglaises, trois cent quarante-sept pieds (347 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, et cent cinquante pieds (150 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, et bornée comme suit: vers le sud-est par le chemin public; vers le nord-est par le lot 131-1, propriété de Amédée Goulet; vers le nord-ouest et le sud-ouest par le résidu de l'immeuble ci-dessus décrit. »

La mise à prix est fixée à vingt-trois mille deux cent cinquante dollars (23 250,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le NEUVIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 mars 1987

50044

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.P.Q. 200-02-008462-857
C.S.Q. 200-05-000410-873
S. 200-18-000022-879

ÉMILE MÉNARD, domicilié et résidant au 2720, route 335, Saint-Calix, demandeur, contre LES IMMEUBLES ALDOCO LTÉE, corporation légalement

constituée, ayant son bureau au 732, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

a) Les subdivisions un et deux du lot originaire deux cent neuf (209-1 et 209-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, division d'enregistrement de Lévis.

b) Les subdivisions un et deux du lot originaire deux cent dix (210-1 et 210-2) du susdit cadastre.

Sauf et à distraire desdits emplacements certaines parcelles de terrain lesquelles ont fait l'objet d'une expropriation dont copie fut enregistrée à Lévis, le 19 septembre 1978, sous le numéro 223011 et ainsi décrites lesdites parties distraites, savoir:

a) Une partie de la subdivision un du lot originaire deux cent neuf (209-1 ptie), rang II, dudit cadastre, de figure quadrilatérale, bornée et décrite comme suit, au nord-est par la route 275, mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds (97 pi) le long de cette limite, au sud-est par une partie du lot 210-1, propriété de Robert Martel ou représentants, mesurant sept pieds et cinq dixièmes (7,5 pi) le long de cette limite; au sud-ouest par une autre partie du lot 209-1, propriété de Robert Martel ou représentants, mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds (97 pi) le long de cette limite et au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 211, propriété de Raffinerie Irving de Québec Ltée, mesurant sept pieds et trente-cinq centièmes (7,35 pi) le long de cette limite, superficie sept cent dix-huit pieds carrés (718 pi²).

b) Une partie de la subdivision un du lot originaire deux cent dix (210-1 ptie) du susdit cadastre, bornée et décrite comme suit, au nord-est par la route 275, mesurant quarante et un pieds (41 pi) le long de cette limite, au sud-est par une partie du lot 210-2, propriété de Robert Martel, mesurant sept pieds et cinq dixièmes (7,5 pi) le long de cette limite; au sud-ouest par une autre partie du lot 210-1, propriété de Robert Martel ou représentants, mesurant quarante pieds et six dixièmes (40,6 pi) le long de cette limite et au nord-ouest par une partie du lot 209-1, propriété de Robert Martel ou représentants, mesurant sept pieds et cinq dixièmes (7,5 pi) le long de cette limite, superficie de trois cent six pieds carrés (306 pi²).

c) Une partie de la subdivision deux du lot originaire deux cent dix (210-2 ptie) du susdit cadastre de figure triangulaire, bornée et décrite comme suit, au sud-est par une partie non subdivisée du lot 210, propriété de Grégoire Roberge ou représentants, mesurant sept pieds et cinq dixièmes (7,5 pi) le long de cette limite, au sud-ouest par une autre partie du lot 210-2, propriété de

Robert Martel ou représentants, mesurant quarante-cinq centièmes de pieds (0,45 pi) le long de cette limite et au nord-ouest par une partie du lot 210-1, propriété de Robert Martel ou représentants, mesurant sept pieds et cinq dixièmes (7,5 pi) le long de cette limite, superficie deux pieds carrés (2 pi²).

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 732, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome. »

La mise à prix est fixée à onze mille quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze cents (11 093,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif du Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada Ouest, Lévis, le TREIZIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 mars 1987

50043

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001210-868
C.M.Q. 779 de 1985
S. 200-18-000076-867

LA VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la Législature, ayant son siège social au 2, rue Desjardins, ville de Québec, district de Québec, demanderesse, contre GI-MONT INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 173, rue Cook, Québec, défenderesse.

« Une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 467 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 467, vers le sud-ouest par une partie du lot 467 (rue projetée) et vers le nord-ouest par une partie du lot 467; mesurant environ 60,96 mètres de largeur par 182,88 mètres de profondeur. Cette parcelle est située parallèlement à une rue projetée. Le coin sud-est de cette parcelle se situe à environ 57 mètres au nord-ouest de la ligne

séparative des lots 468-84, 468-85 et 468-P et à 49 mètres au sud-ouest de la ligne séparative des lots 468-86, 468-87 et 468-P, contenant en superficie environ 12 360 mètres carrés. Le tout sans garantie de mesure précise, cette description provenant d'une compilation des titres et des documents cadastraux, sans arpentage des lieux. »

La mise à prix est fixée à huit mille huit cent quarante-sept dollars et quatre-vingt-deux cents (8 847,82 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 mars 1987

50046

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001213-862
C.M.Q. 28 de 1985
S. 200-18-000079-861

LA VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la Législature, ayant son siège social au 2, rue Desjardins, ville de Québec, district de Québec, demanderesse, contre MONTCHADOY INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 173, rue Cook, Québec, défenderesse.

« Une parcelle de terrain connue et désignée comme étant formé d'une partie des lots 459, 460, 461, 462 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, et contenant en superficie totale environ 67 193 mètres carrés, sans garantie de mesure précise, celle-ci n'ayant fait l'objet d'aucun arpentage. La parcelle de terrain pouvant être plus amplement décrite comme suit: de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie des lots 459, 460, 461 et 462 (boulevard Henry-IV projeté), vers le sud-ouest par une partie du lot 458, vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 459 et vers le nord par la limite de ville de Bélair; mesurant 845,69 mètres vers le nord-est, 717,56 mètres vers le sud-

ouest, 30,48 mètres vers le sud-est, 246,37 mètres vers le sud-ouest et 181,41 mètres vers le nord. Sauf et à distraire: deux parcelles expropriées par le gouvernement provincial enregistrées sous les numéros 734647 et 741250. Ces parcelles affectant une partie des lots 459, 460, 461 et 462. Les parties de lots qui la composent se décrivent plus particulièrement comme suit:

A) Partie du lot 459, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 460, vers le sud-est par une partie du lot 459 (boulevard Henry-IV projeté), vers le sud-ouest par une partie du lot 458, vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 459 et vers le nord par la limite de ville de Bélair.

B) Partie du lot 460, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 461, vers le sud-est par une partie du lot 460 (boulevard Henry-IV projeté), vers le sud-ouest par une partie du lot 459 et vers le nord par la limite de ville de Bélair.

C) Partie du lot 461, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 462, vers le sud-est par une partie du lot 461 (boulevard Henry-IV projeté), vers le sud-ouest par une partie du lot 460, et vers le nord par la limite de ville de Bélair.

D) Partie du lot 462, bornée vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 462 (boulevard Henry-IV projeté), vers le sud-ouest par une partie du lot 461, vers le nord par la limite de ville de Bélair.

Le tout sans garantie de mesure précise, cette description provenant d'une compilation des titres et des documents cadastraux, sans arpentage des lieux. »

La mise à prix est fixée à quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-huit dollars et dix-sept cents (43 288,17 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 mars 1987

50047

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

Nos 750-05-000375-856

765-18-000656-876

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation régie par la Loi sur les banques, ayant un bureau au 3200, boulevard Laframboise, ville et district de Saint-Hyacinthe, J2S 4Z5, partie demanderesse, contre **LES BOVINS DE BEDFORD INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 820, chemin de la Rivière, Bedford, QC, **ANTOINE GUERTIN LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant un bureau à Saint-Pie, district de Saint-Hyacinthe, et **PAUL BERNARD**, domicilié au 343, Saint-Louis, Saint-Pie, district de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Richelieu, bureau d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, district de Richelieu, partie mise en cause.

« Un terrain sis et situé en la paroisse de Saint-Ours, connu au cadastre de ladite paroisse comme étant une partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (ptie 99) et composée comme suit:

a) cette partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (ptie 99) du susdit cadastre, de la contenance de soixante-six pieds et vingt-cinq centièmes de pied (66,25 pi) de largeur par la profondeur qu'il y a entre la route provinciale numéro 133 (autrefois route provinciale numéro 21) et la rivière Richelieu, tenant à un bout la route provinciale numéro 133, à l'autre bout la rivière Richelieu, d'un côté, vers le nord-est, à partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de Armand Arsenault ou représentants et de l'autre, vers le sud-ouest, à partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de Mme Georges Lebel ou représentants;

b) cette autre partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (ptie 99) du susdit cadastre, de la contenance de soixante-deux pieds et quarante-cinq centièmes de pied (62,45 pi) de largeur le long du chemin public ou route provinciale numéro 133 (autrefois la route provinciale numéro 21) sur une profondeur de cent quarante-trois pieds et soixante-cinq centièmes de pied (143,65 pi) dans la ligne nord-est, et de là, à angle droit vers le nord-est, sur une longueur de cent quatre-vingt-onze pieds et quinze centièmes de pied (191,15 pi) et de là, à angle droit, vers le sud-est, sur une longueur de quatre cents pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (400,85 pi) et de là, tournant vers le sud, suivant un angle légèrement obtus, sur une longueur de quatre cent vingt-quatre pieds et quatre dixièmes (424,4 pi) et de là,

tournant vers le nord-ouest, sur un angle légèrement aigu, sur une longueur de quatre cent sept pieds et soixante-quinze centièmes de pied (407,75 pi) et de là, tournant vers le nord-est, suivant un angle droit sur une longueur de cent quarante-trois pieds (143,0 pi) et de là, tournant vers le nord-ouest suivant un angle droit, sur une longueur de deux cent quarante-cinq pieds (245,0 pi), tenant devant ou vers le nord-ouest pour partie à la route provinciale numéro 133 (autrefois route provinciale numéro 21) ou chemin public, et pour l'autre partie à partie du lot quatre-vingt-dix-neuf de Mme Georges Lebel ou représentants, et de M. Ledoux ou représentants, et autre partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de Armand Arsenault ou représentants, en arrière à partie du lot quatre-vingt-dix-neuf de Armand Arsenault ou représentants, un fossé bien connu des parties, du côté nord-est à partie du lot quatre-vingt-dix-neuf de Mme Georges Lebel ou représentants et à partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de Armand Arsenault ou représentants et du côté sud-ouest, à partie du lot numéro cent de M. Émile Grenier ou représentants et à partie du lot quatre-vingt-dix-neuf de Armand Arsenault ou représentants. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 15 678,25 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement, division de Richelieu, 46, rue Charlotte, Sorel, le **MARDI QUATORZIÈME** jour d'AVRIL 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 5 février 1987

50004

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Terrebonne

No 715-02-000208-867

CAISSE POPULAIRE DE ST-FAUSTIN, société légalement constituée par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 681, rue de la Montagne, Saint-Faustin, QC, partie demanderesse, contre **DENISE DUBÉ**, domiciliée et résidant au 1330, rue Girard, Saint-Hubert, district de Montréal, QC, partie défenderesse.

« Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Faustin, comté de Laurentides-Labelle, division d'enregistrement de Terrebonne, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang Six (VI), au cadastre officiel du canton de Wolfe; mesurant cent pieds (100,0 pi) dans ses lignes nord et sud par deux cents pieds (200,0 pi) dans ses lignes est et ouest; borné au nord par le chemin public du rang Six, au sud par une autre partie du même lot, propriété de Arthur Lauzon ou représentants, à l'ouest par une autre partie dudit lot quarante-deux, propriété de Nicolas Kubic ou représentants et partie par une autre partie dudit lot quarante-deux, propriété d'Arthur Lauzon ou représentants, et à l'est par une autre partie dudit lot appartenant à Lucienne Leduc ou représentants. »

La mise à prix est fixée à 690,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 12 février 1987

49977

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000040-841

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1700, rue Principale Est, Sainte-Agathe-Sud, district de Terrebonne, QC, partie demanderesse, contre **MADELEINE BÉLAIR**, domiciliée et demeurant au 55, côte Saint-Paul, Saint-Colomban, district de Terrebonne, QC, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la municipalité du village de Sainte-Agathe-Sud dans le comté de Terrebonne (Laurentides-Labelle), dans le Neuvième Rang du canton de Morin, figurant au cadastre officiel de la pa-

roisse de Sainte-Agathe-des-Monts sous le numéro soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept (7-63), contenant une superficie de douze mille cent vingt-quatre pieds carrés (12 124 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; sans bâtisse. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à cet immeuble. »

La mise à prix est fixée à 2 093,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 12 février 1987

49978

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de Beauce-Sartigan, que les immeubles ou terrains devant être vendus pour taxes, selon les dispositions du Code municipal, ont été publiés au journal « Beauce-Nouvelle », les mardis 20 et 27 janvier 1987.

Saint-Georges, le 19 février 1987

Le secrétaire-trésorier,

SIMON CHABOT

50081

Erratum

COMPAGNIE D'IMPORTATION LUC TRAVERSY INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modifications, paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1986 11 01, à la page 5753 du numéro 44, relativement à « CENTRE D'INFORMATION LUC TRAVERSY », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise: « CENTRE D'INFORMATION LUC TRAVERSY INC. »

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2160-7239

51

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires à la corporation suivante:

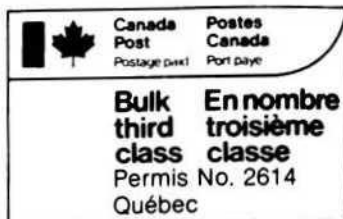
*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2521-7365 ** SOCIÉTÉ EN CONSERVATION DU CAPITAL (S.C.C.) (1987) II LTÉE	1987 02 23	MM. Phillips & Vineberg, 5, place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal	5, place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

51

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec